



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP externe et CAFEP - CAPLP

Section : langues vivantes - lettres : allemand - lettres

Session 2023

Rapport de jury présenté par :

Evelyne DARD
Inspectrice de l'éducation nationale
Présidente du jury

Philippe JACQUIN
Inspecteur de l'éducation nationale
Vice-président du jury

Sommaire

Observations sur la session 2023	page 3
Remerciements	page 4
Bilan chiffré	page 5
Epreuves de concours pour la session 2023	

PARTIE 1 : Rapports sur les épreuves écrites d'admissibilité

- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'allemand	page 6
- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres	page 9

PARTIE 2 : Rapports sur les épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon dans la valence allemand	page 22
- Epreuve de leçon dans la valence lettres.....	page 25
- Epreuve d'entretien avec le jury	page 29

Annexes	page 34
---------------	---------

- Sujets d'admission Allemand
- Sujets d'admission Lettres

Observations sur la session 2023

La session 2023 du CAPLP externe allemand-lettres a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes avec des épreuves écrites et orales organisées aux dates prévues. Les conséquences de la pandémie appartiennent désormais au passé tant en ce qui concerne le calendrier du concours que les effets sur la préparation des candidats.

Force est de constater que la tendance observée au cours des années précédentes relative à la baisse d'attractivité du CAPLP allemand-lettres, particulièrement en 2021 et 2022, s'est confirmée voire accentuée en 2023. Ce constat intervient dans un contexte commun à l'ensemble des concours de recrutement de professeurs mais il affecte d'autant plus les concours de petite taille.

Le nombre d'inscrits, 28, avait fait naître l'espoir d'un certain renouveau. Pourtant 7 candidats seulement ont composé le jour des épreuves écrites et 6 candidats ont été déclarés admissibles. Toutefois l'un d'eux a dû renoncer avant même de se présenter aux épreuves d'admission faute de remplir toutes les conditions de recevabilité de sa candidature. Le CAFEP (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé) n'offrait qu'une seule place pour deux admissibles. Les 3 candidats admissibles du public qui se sont présentés, ont été admis. Une des conséquences de la réduction du nombre des candidats est la difficulté, au moment de rédiger le rapport de jury, de dégager des lignes de crêtes significatives. 7 copies corrigées et 5 candidats entendus lors de l'épreuve orale ne constituent pas une base d'analyse véritablement robuste. Toutefois le rapport présenté cette année entend bien apporter une aide aux candidats à venir.

Le jury renouvelle les alertes précédentes. Malgré toutes les qualités personnelles des candidats présents, des inquiétudes demeurent quant au niveau académique observé particulièrement en français. Les prestations, quelle que soit l'entrée, littérature, grammaire ou pédagogie, ne sont pas toujours à hauteur de l'attendu. Des fragilités ont pu être observées dès la correction des copies de l'épreuve écrite. Le caractère bivalent du CAPLP allemand-lettres nécessite une préparation approfondie dans les deux valences. Il convient de l'écrire encore et toujours.

Le retour définitif à des conditions de préparation normales et l'appropriation des modalités de la troisième épreuve orale pouvaient laisser espérer un renouveau pour ce concours. Sa petite taille ne doit pas faire oublier son importance pour le maintien de l'enseignement de l'allemand dans les établissements de la voie professionnelle, un maintien dont les enjeux sont la diversité de la carte des langues et les opportunités de mobilité dans les pays germanophones, garantie d'une meilleure insertion professionnelle des lycéens qui préparent un CAP ou un baccalauréat professionnel.

Remerciements

Le CAPLP allemand-lettres a rejoint en 2022 à Vannes le CAPES externe d'allemand pour ses épreuves orales. Le personnel de la cité scolaire privée Saint-Joseph a réservé cette année encore aux membres du jury et aux candidats un accueil dont il faut souligner le grand professionnalisme. Que monsieur le Directeur et ses équipes trouvent ici l'expression de la reconnaissance des acteurs du concours. Le jury, singulièrement son directoire, a pu aussi compter à toutes les étapes sur l'accompagnement attentif de la Sous-direction du recrutement – D3 de la Direction générale des ressources humaines. Au final, la réussite de cette session 2023 résulte comme l'an dernier d'un fort engagement collectif. Il reste au jury à adresser ses plus vives félicitations aux candidats déclarés admis et à inviter les candidats ajournés à poursuivre leurs efforts en vue de la session 2024.

Bilan chiffré de la session 2023

Sessions	CAPLP externe							CAFEP-PLP externe						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Postes	5	4	5	5	5	5	5	2	1	1	1	1	1	1
Inscrits	76	69	48	35	43	13	23	10	6	14	8	9	8	5
Présents à l'écrit	27	25	11	15	16	4	5	3	1	4	1	0	1	2
Admissibles	16	15	11	5	10	3	4	2	1	3	/	0	1	2
Barre d'admissibilité	9,88	9,78	7,88	/	7,50	7,75	8,75	8,69	10,28	7,75	/	/	10	9,75
Barre d'admission	11,96	11,88	10,04	10,38	9,17	10	11,33	12,06	13	13,30	10	/	/	11,67
Admis sur liste principale	5	4	5	5	5	3	3	1	1	1	0	0	1	1
Inscrits sur liste complémentaire	4	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0

Partie 1 : rapport sur les épreuves écrites d'admissibilité

1.1 Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de langue vivante (allemand)

Rapport établi par Rémy CORTELL et Anne IKSI-SMOUTS

Définition de l'épreuve

Le candidat est invité dans un premier temps à produire en langue vivante étrangère une analyse critique de documents dans la langue concernée et, le cas échéant, de documents iconographiques se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec les programmes d'enseignement de langues vivantes étrangères des classes de CAP et de baccalauréat professionnel.

Il construit et présente dans un second temps en français une séquence pédagogique en réponse à un sujet ou des consignes données par le jury. L'appareil de questionnement vise à amener le candidat à prendre en compte les besoins linguistiques et culturels des élèves ; il comporte l'étude d'un fait de langue en vue de son application didactique.

Remarques générales

Si ces remarques s'appliquaient déjà pour la session 2022 qui a vu la première mise en œuvre des nouvelles modalités du concours, nous invitons cependant les futurs candidats à consulter également les rapports de jury des sessions antérieures car ils proposent des pistes et des aides toujours utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

Présentation du sujet :

Le dossier est composé de six documents :

Trois documents textuels :

- L'extrait du discours inaugural prononcé par le président allemand Frank-Walter Steinmeier lors de l'ouverture des expositions du musée ethnologique et du musée d'art asiatique de Berlin au Forum Humboldt le 22 septembre 2021.
- Une revue de presse européenne issue du site « Entwicklungsstadt Berlin » du 21 décembre 2020 exposant un panel de réactions critiques relatives à la reconstruction du château de Berlin.
- Un article de la rubrique « Kunst » du site « Deutsche Welle » daté du 27 juin 2022 et annonçant la restitution d'objets d'art provenant de la période coloniale allemande en Afrique à leurs pays respectifs par la Fondation du Patrimoine culturel prussien (« Stiftung Preußischer Kulturbesitz »)

Des documents iconographiques :

- Un ensemble de tableaux et photographies issu du site internet officiel du Château de Berlin qui témoignent de son évolution architecturale de sa construction à nos jours.
- Trois photographies de la place de Potsdam (« Potsdamer Platz ») à différentes époques, en 1914, après la seconde guerre mondiale et aujourd'hui.
- Une page Instagram du site « Entwicklungsstadt Berlin » consacrée au processus de rénovation architecturale du « paysage urbain » de Berlin présentant en images six projets d'urbanisme en cours de réalisation, ou déjà réalisés, sur des sites patrimoniaux emblématiques de la métropole berlinoise.

Commentaire en allemand

La consigne invite les candidats à commenter l'ensemble des documents en les croisant et en mobilisant leurs connaissances personnelles sur l'évolution du paysage urbain dans le Berlin d'après-guerre au prisme de lieux, de monuments et de bâtiments architecturaux emblématiques du patrimoine historique national. Le commentaire demeurait libre et laissait ainsi au candidat le choix du plan et des thèmes à développer. Or celui-ci s'est souvent réduit à une série de paraphrases ou à la simple juxtaposition de citations extraites des textes ou des documents commentés au fil de l'eau.

De plus, même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, leurs productions écrites se sont révélées au final pour certaines peu ou pas assez satisfaisantes compte tenu du niveau de langue très faible voire insuffisant.

- **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur l'architecture de Berlin et l'histoire de l'Allemagne, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique pour l'épreuve d'allemand. Néanmoins les candidats sont invités à mobiliser des connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles. Ainsi le jury invite-t-il les futurs candidats à consolider leur culture générale de germaniste, à s'entraîner à mobiliser leurs connaissances à bon escient afin d'éviter de donner l'impression d'un étalage intempestif de références, parfois éloignées du sujet et peu pertinentes.

- **Élaborer un plan**

Lors de cette session, les candidats ont respecté l'annonce de leur plan et proposé pour la plupart un développement structuré et cohérent. Cependant, pour certaines copies, si l'introduction est correcte, tant du point de vue méthodologique que linguistique, le développement devient confus et brouillon. Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr* ! Le jury observe par ailleurs que des copies restent sans conclusion ou avec une conclusion inachevée. Les candidats doivent également veiller, dans un souci de clarté, à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Il convient ainsi de laisser un espace entre les différentes parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. Il est par ailleurs inutile de recopier la consigne. La question ayant été posée de façon ouverte, les candidats avaient toute latitude pour proposer le plan de leur choix, pour peu que celui-ci s'avère pertinent. Mais souvent le jury a constaté beaucoup de paraphrase sans véritable analyse du sujet, et de nombreuses généralités sans lien avec la thématique.

- **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La qualité de la langue est fondamentale dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs d'allemand. Le jury constate que les connaissances de base ne sont pas toujours acquises. Ces difficultés linguistiques sont multiples : étroitesse des champs lexicaux disponibles, nombreuses erreurs orthographiques et manque de maîtrise des outils grammaticaux. Elles desservent l'expression et la compréhension de la copie. La lecture devient alors fastidieuse et cela nuit à la valorisation d'éléments d'analyse pertinents. D'autre part, un registre de langue « spontané » voire familier ne peut correspondre à celui attendu à l'écrit. Rappelons également qu'il est important d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie (lisibilité de l'écriture, absence de ratures etc.). Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les futurs candidats à :

- ▶ tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports des sessions précédentes ;
 - ▶ lire des textes en allemand de nature la plus variée possible ;
 - ▶ saisir toutes les opportunités de pratiquer la langue à l'oral et à l'écrit.
- **Pistes d'exploitation**

Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent. Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, etc.), et qu'il rédige dans un allemand correct.

- **Quelques pistes de réflexion :**

Les candidats pourront, par exemple, s'appuyer sur les éléments historiques et l'analyse réflexive portés par Frank-Walter Steinmeier dans son discours (doc. A), et croiser ces éléments avec les informations recueillies dans les autres documents et/ou leurs connaissances personnelles.

Le Président fédéral d'Allemagne, le discours du Forum Humboldt (2021)

Le premier texte (doc. A), extrait du discours inaugural mêlant rétrospectives sur la reconstruction controversée du château impérial, références historiques, réflexions éclairées sur le passé et l'avenir de l'Allemagne, souvenirs politiques et personnels, met en avant l'engagement de Frank-Walter Steinmeier dans ce projet long et difficile, enfin abouti, dont il veut avant tout retenir les bienfaits et les avancées pour la société allemande.

Il y évoque le rôle emblématique du château de Berlin (« Berliner Schloss »), son emplacement privilégié voisinant la célèbre île aux Musées (« Museumsinsel »), et la nécessité de reconquérir le centre historique de la capitale (« Berlin Mitte »), symbole de toute une nation.

Le **Forum Humboldt**, Centre pour la culture et la science qui abrite plusieurs structures – *le musée d'Ethnologie et le musée d'Art asiatique* – représente l'un des plus importants projets culturels d'Allemagne. De nombreux trésors artistiques, historiques et culturels enrichissent les expositions permanentes ou temporaires dédiées aux cultures du monde. La création de ce musée a cependant fait naître une polémique d'ampleur internationale, non seulement en raison du coût pharaonique du projet, mais aussi parce que nombre d'œuvres d'art ont été volées ou spoliées dans les colonies de l'Empire allemand et d'autres pays européens de cette époque. Ainsi l'Allemagne doit faire face à son passé colonial et engager la restitution de pièces originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Océanie (doc. B et C).

Selon Frank-Walter Steinmeier, une Allemagne démocratique, unie et progressiste, doit effectuer un travail de mémoire important et affronter avec courage son passé pour s'engager dans un avenir meilleur. C'est dans cette même démarche éthique que s'inscrit aujourd'hui l'action de la Fondation du Patrimoine culturel et du Ministère de la culture allemand.

Le **Forum Humboldt** a donc aujourd'hui pour vocation d'approfondir la coopération culturelle internationale et de développer de nouvelles relations avec les pays du Sud, mais il doit aussi inviter l'Allemagne à travailler sur son passé colonial pour construire l'avenir.

L'ensemble du corpus fait référence à la mutation architecturale progressive de Berlin intrinsèquement liée aux événements sociétaux et historiques qui ont façonné l'Allemagne depuis le 16^{ème} siècle. Les différentes représentations iconographiques légendées du château de Berlin témoignent de cette évolution (« Berlin als Residenz der Hohenzollern », « König und Kaiser Wilhelm I », « Das Dritte Reich », « Schlossruine », « Palast der Republik », « Neues Schloss/Humboldt-Forum », doc. C).

Les candidats pourront évoquer les époques historiques contrastées qui apparaissent ici chronologiquement : l'époque impériale et la domination prussienne, la chute de l'Empire

allemand et la fin de la Première Guerre mondiale, la période du nazisme puis celle de l'après-guerre, la division de l'Allemagne et la guerre froide, la Réunification.

Le corpus propose une analyse plus étendue du paysage urbain berlinois dans sa constitution et son évolution à partir d'autres exemples de monuments et de lieux emblématiques de la capitale dont la rénovation a fait ou fait actuellement l'objet de projets modernes et novateurs : « Alexanderplatz », « Checkpoint Charlie », « Kreuzberg », « Einheitsdenkmal », « Tempelhofer Feld », « Ost-West-Route » (doc. E).

L'histoire de l'urbanisation d'une grande métropole telle que Berlin doit amener le candidat à réfléchir, plus généralement, à la réinterprétation des lieux du passé dans un langage architectural contemporain. Une analyse croisée de données historiques, culturelles, sociétales, éthiques et philosophiques, peuvent enrichir sa réflexion sur le sujet. Avec la réunification allemande, Berlin est devenue un laboratoire architectural où les architectes contemporains du monde entier donnent libre cours à leur inspiration créatrice et façonnent le « Neues Berlin ». Le Forum Humboldt en est un exemple. Son architecture moderne associant façades baroques et modernes, imaginée par l'architecte Franco Stella, semble vouloir réunir le passé et le présent dans un nouvel avenir.

Outre la réhabilitation du centre historique, le candidat peut alors faire référence à d'autres lieux et monuments de sa connaissance, symboles d'une époque, qui ont connu ou sont amenés à connaître une mutation architecturale de même envergure et qui contribuent au remodelage de la ville de Berlin sans pour autant effacer les traces symboliques du passé (« Mur de Berlin », « East Side Gallery », « Denkmal für die ermordeten Juden Europas », « Reichstag », « Pariser Platz », « Gendarmenmarkt », « Unter den Linden », « Kurfürstendamm », « Wasserstadt Oberhavel » à Spandau, etc.).

Berlin, résolument tournée vers le futur, veille à la préservation de son histoire.

« L'histoire rencontre le présent et l'avenir et s'assemble en une nouvelle image », peut-on ainsi lire sur le site Internet du Forum Humboldt.

Présentation en français d'une séquence pédagogique

• Rappel des consignes

Pour rappel, le candidat doit élaborer et présenter en français une séquence pédagogique pour une classe de première baccalauréat professionnel mobilisée pour participer à une action pluridisciplinaire de sensibilisation dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Le niveau des élèves en allemand est hétérogène, du niveau A2 à B2 du CECRL.

Pour ce faire, le candidat devra prendre en compte les consignes indiquées dans le sujet, à savoir :

- analyser les potentialités didactiques des différents documents ;
- étudier la diversité des marqueurs spatio-temporels dans le document A et proposer une manière de les aborder et de les exploiter dans une perspective actionnelle avec les élèves ;
- présenter un projet éducatif et montrer comment les besoins linguistiques et culturels des élèves seront pris en compte ;
- décrire en particulier les étapes essentielles du projet et la façon dont sont évalués les acquis des élèves à l'issue de ce parcours pédagogique.

• Les attentes du jury

Il est utile de rappeler que le jury n'attend pas de proposition précise devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé, que toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL visé, la classe de lycée professionnel et le scénario pédagogique proposés.

Les candidats ne sont pas tenus de prendre en compte tous les documents attendus. Il serait

néanmoins pertinent d'annoncer en premier lieu quels documents sont retenus et d'en expliciter les potentialités didactiques.

Les copies des candidats témoignent de connaissances pédagogiques et didactiques avérées. Les critères formels d'un projet pédagogique sont souvent respectés : annonce d'une tâche finale, projet décliné en étapes, objectifs linguistiques et culturels intégrés, évaluation. Certains candidats ont proposé des formes sociales de travail diversifiées (travail en îlots, pédagogie différenciée), ainsi que des tâches finales adaptées.

La lecture des projets pédagogiques appelle cependant les observations suivantes :

- Les candidats ont souvent effectué une lecture superficielle des documents sans les mettre en lien et les articuler de façon cohérente au service d'un projet. Ils n'ont pas pu les exploiter de façon pertinente et se sont contentés de commenter les documents du corpus sans véritablement les analyser.
- Le jury regrette que le fait de langue ne soit pas toujours pris en compte ou s'il l'a été, il n'a pas été intégré dans une perspective actionnelle, perdant ainsi du sens.
- La finalité du projet et les compétences à acquérir, tant linguistiques que culturelles, n'ont pas été identifiées et formalisées. Les besoins des élèves ont été insuffisamment pris en compte et exploités au travers d'activités d'apprentissage et d'entraînement, les tâches communicatives sont peu développées ou déconnectées du projet final, rendant la démarche abstraite.
- Les étapes ne comprennent pas de dynamique ni de progression dans l'apprentissage des outils culturels et linguistiques.
- Le projet se réduit souvent à un catalogue d'activités grammaticales et lexicales superposées sans lien réel.
- Les acquis des élèves et la tâche finale ne sont pas toujours évalués.
- Le projet ne se réfère pas toujours au programme en vigueur en baccalauréat professionnel.

1.2 Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres

Rapport établi par Jean-Pascal DUFLOS et Céline MAISONNIAL

Présentation en français d'une séquence pédagogique

Les modalités de l'épreuve d'admissibilité

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise ces modalités (durée de l'épreuve six heures) :

« A partir d'un dossier constitué de plusieurs textes littéraires appartenant ou non à une même œuvre et éventuellement d'œuvres iconographiques et de supports pédagogiques (extraits de manuels, travaux d'élèves, etc) se rapportant à un des objets d'étude des programmes de l'enseignement professionnel, le candidat est mis en situation de :

- proposer une présentation d'ensemble du dossier et des pistes d'analyse et d'interprétation d'un des textes littéraires, indiqué par le jury (6 points),
- traiter une question de langue se rapportant à ce texte (6 points),

- inscrire l'étude de ce même texte, à partir d'une consigne du jury, dans une séquence pédagogique qu'il lui reviendra d'expliquer, et qui comprendra obligatoirement un travail sur la langue avec les élèves. (8 points) »

« Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe). »

1.2.1. Conseils généraux

Le jury invite à numéroter les pages de la copie avec soin et à bien séparer et identifier les réponses aux trois consignes. Il n'est pas nécessaire de recopier les questions.

D'un futur professeur, il est attendu la capacité de rédiger une copie soignée, aérée, dont la présentation générale et la graphie ne font pas obstacle à la lecture et à la compréhension. Ainsi les réponses doivent-elles apparaître structurées en paragraphes marqués par des retraits et des blancs "typographiques". Mais il n'est pas opportun de laisser de trop longs espaces entre les parties rédigées.

Les correcteurs ont apprécié les copies qui offraient la possibilité d'une lecture fluide, balisée par des transitions, des connecteurs logiques et l'énoncé d'idées directrices. Cette capacité de rédaction doit permettre aux candidats de présenter *in fine* une copie dont la longueur est adaptée aux exercices demandés. Il apparaît peu envisageable de pouvoir répondre en quatre ou cinq pages seulement. S'entraîner à rédiger est ainsi un indispensable de la préparation. Pour les futurs candidats, il serait profitable de s'entraîner dans les conditions réelles du concours sur les sujets 2022 et 2023.

Les professeurs d'allemand-lettres ont à enseigner le français. Le concours de recrutement est l'occasion de vérifier les acquis langagiers et linguistiques qui fonderont leur autorité académique. Ainsi convient-il de rappeler certaines exigences :

- maîtriser la langue française (clarté, justesse, précision) à l'écrit et à l'oral,
- proscrire un niveau de langue familier, les tournures elliptiques et les abréviations,
- connaître les notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique (conjugaison, accords, structure de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, morphologie),
- être entraîné à lire de manière « compétent[e] et critique » des textes littéraires, pratiquer la lecture analytique le plus souvent possible, pour se préparer aux épreuves, écrites et orales, donc à l'approche interprétative des œuvres, textes intégraux ou extraits groupés.

1) La présentation d'ensemble du dossier et les pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire (les deux sont à distinguer dans la mise en page de la copie).

Présentation du dossier

Les documents qui le composent doivent être caractérisés : nature, thématique, enjeux. Il est attendu des candidats qu'ils identifient ce qui fait la cohérence de l'ensemble, son unité et qu'ils mettent en relation ce dossier avec un cycle, un niveau et un objet d'étude. Les réponses qui font apparaître cette unité sont valorisées.

Erreurs à éviter :

- oublier ou mettre de côté un ou plusieurs documents (présentation lacunaire),
- résumer littéralement chaque document ou en commencer déjà l'analyse littéraire,
- plaquer des savoirs sans expliciter les liens avec un document au risque de se perdre en digressions,

- éviter une hypertrophie de la présentation au détriment de l'analyse et de l'interprétation du texte désigné.

Pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire

L'exercice de préparation incontournable pour réussir cette partie du sujet demeure, sous une forme ou une autre, celui de la *lecture analytique*. En posséder une bonne maîtrise permettra aussi d'être capable d'en prévoir la mise en œuvre dans la séquence pédagogique. *A contrario*, l'exiger des élèves alors qu'elle n'apparaît pas dans l'exploitation du dossier pourra sembler curieux aux yeux du jury.

La seconde étape de la première partie du sujet invite à rendre compte à l'écrit de manière structurée et argumentée de sa propre interprétation du texte identifié par la consigne. Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent tout à la fois sur le sujet du texte (quoi ?), sur l'écriture (comment ?) et sur les enjeux (pourquoi ces choix d'écriture au service du traitement d'un tel sujet ?). Il est attendu qu'ils appuient leurs réflexions sur des indices textuels identifiés, qu'ils en déduisent les effets produits sur le lecteur (la suggestion) pour parvenir *in fine* à une interprétation des intentions de l'auteur.

Pour bien appréhender le texte, le candidat procède à une analyse précise au fur et à mesure de lectures liminaires (prise de notes au recto seulement des feuilles de brouillon). Il repère et isole les éléments signifiants (sens général, sens littéral des passages, implicite suggéré par les choix d'écriture, suggestion des figures et procédés).

Une telle analyse conduit peu à peu le candidat à formaliser une problématique littéraire qui questionne à la fois le sens et l'écriture du texte. Il choisit ensuite des axes privilégiés de lecture, d'analyse, afin de résoudre cette problématique. Il s'agit d'organiser un plan qui reprendra, en les combinant, les remarques, observations et découvertes notées précédemment (brouillons) afin de révéler les points littérairement intéressants du texte dans sa forme et dans ses enjeux. Les notions et outils d'analyse doivent être utilisés à bon escient et bien reliés à un axe du commentaire pour faire preuve.

C'est peu à peu, en pratiquant, que le candidat acquerra cette méthode (en particulier pour cerner la notion de problématique en lecture littéraire) et en maîtrisera le tempo car il est important de travailler efficacement au cours de cette première phase afin de laisser à la phase de rédaction un temps suffisant pour ne pas écrire dans l'urgence.

Au moment de déterminer la problématique et les axes, quelques erreurs peuvent être évitées :

- l'absence, justement, de problématique (or il faudra plus tard être capable de transposer le questionnement du candidat, lecteur du texte, en un questionnement, celui du professeur, pour le rendre accessible aux élèves dans le cadre de la séquence présentée ; cette année, le jury a remarqué une attention particulière portée à la problématique de séquence (ou de séance), mais rares ont été les copies qui ont expliqué les bénéfices de l'exercice de formalisation d'une problématique littéraire,
- la question passe-partout ("Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ?"),
- celle qui conduit à prendre en considération l'ensemble des textes et autres documents proposés dans le dossier alors que la consigne ne porte que sur un seul texte du corpus,
- celle qui consiste à tirer l'analyse et l'interprétation vers la dissertation générale littéraire voire historique ou sociologique,
- celle qui veut à tout prix retrouver forcément dans l'étude d'une page, ce que l'on sait par ailleurs des intentions d'un auteur à l'échelle d'un livre ou de l'ensemble de sa bibliographie. Le jour du concours, il s'agit d'interroger précisément quelques paragraphes et non de dissertar sur une œuvre, si belle, si patrimoniale soit-elle.

Organiser son développement

Les candidats ont toute latitude pour proposer les axes de lecture de leur choix s'ils sont pertinents, c'est-à-dire qu'ils retiennent l'attention des correcteurs et qu'à partir de ceux-ci, se déroule progressivement la démonstration qui prend en charge la problématique.

Le développement se compose en conséquence de paragraphes qui déplient ces axes de lecture. Les axes dont le nombre correspond à l'annonce en introduction, se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens.

Il n'y a pas de modèle-type de développement en deux ou trois parties. Cependant le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq entrées successives et différentes prend le risque de présenter un catalogue thématique sans fil conducteur et sans progression vers une interprétation globale et probante. Le risque est celui de la dispersion.

La manière de citer des passages d'un texte constitue un point de vigilance. Les citations choisies pour illustrer les explications doivent être précises et mesurées en termes de longueur et de nombre. Elles respectent l'usage des guillemets.

Lire et ne pas cesser de se cultiver. Tel pourrait être le dernier conseil mais pas le moindre et pas le plus rebutant aux candidats décidés à mettre toutes les chances de leur côté donc lire les œuvres au programme d'abord et lire des romans, des recueils de poésie, des pièces de théâtre, selon son goût, mais aussi ne pas hésiter à parcourir souvent des manuels de lycée général, de LP, des anthologies, des précis, des abrégés. Préparant un concours bivalent, il s'agit moins de viser la spécialisation que d'élargir le plus possible ses repères et ses références littéraires et culturelles.

On attend des candidats qu'ils mobilisent des connaissances techniques propres à la discipline et une solide culture générale, et d'abord en histoire littéraire. En l'absence, cela interroge sur les qualifications d'un candidat qui devra répondre à la légitime curiosité des élèves. Les références culturelles seront d'autant plus valorisantes qu'elles viendront à bon escient étayer telle ou telle partie du devoir. Certes les candidats ne sont pas tenus à un savoir encyclopédique, il est toutefois attendu qu'ils sachent par exemple exploiter les marques et indices donnés par le texte et le paratexte.

Erreurs à éviter :

- considérer le texte comme un simple prétexte à la restitution de connaissances,
- coller des citations qui ne retiennent que certains aspects étroitement anecdotiques, sans fil conducteur explicatif ni mise en perspective,
- paraphraser : reformuler le texte travaillé au risque d'appauvrir sa valeur littéraire, celle justement qu'il est question de mettre en lumière ; la paraphrase donne l'illusion de s'approprier la matière du texte mais éloigne en fait du but à atteindre : donner du sens à cette matière textuelle,
- citer de manière allusive une figure, même rare, sans en commenter l'usage,
- commettre des anachronismes et contre-sens.

2) Le traitement d'une question de langue se rapportant à un texte

La question d'étude de la langue ne consiste pas en une analyse sémantique mais en l'étude d'un fait de langue. Trop de réponses lues dans les copies sont allusives, incomplètes, erronées voire absentes. Il est important que les candidats désireux de mettre toutes les chances de réussite de leur côté ne négligent pas la préparation de cet aspect du sujet. De nombreux professeurs d'allemand-lettres dispensent un enseignement de français. Cet enseignement vise à développer chez leurs élèves la compétence de maîtrise de la langue française (poursuite des objectifs du domaine 1 du Socle commun). De plus « Maîtriser la langue française à des fins de communication » et « Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement » sont deux compétences inscrites dans le référentiel de compétences des

métiers du professorat et de l'éducation (<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>)

Il est nécessaire que le temps de préparation au concours soit aussi un temps de remédiation et de mise à niveau pour le futur professeur qui pourra pour commencer prendre appui sur [La grammaire du français](#) mise à disposition sur le site Eduscol. Cet ouvrage qui se présente sous la forme d'une terminologie grammaticale a pour vocation d'énumérer, de définir et d'illustrer les notions dont la connaissance est requise pour enseigner l'étude de la langue dans les classes des premier et second degrés.

3) La conception et la rédaction d'une séquence pédagogique comprenant un travail sur la langue

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence pédagogique prenant appui sur le dossier en lien avec un des objets d'étude du programme de CAP ou de baccalauréat professionnel. Cette épreuve évalue la capacité du candidat à exploiter un dossier composé de supports divers tels que des textes littéraires, un document iconographique et des documents didactiques afin de les inscrire dans une situation d'enseignement.

La démarche

Une lecture attentive et problématisée du corpus proposé

Le candidat doit accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence. Cette problématique doit à la fois être accessible aux élèves, mais aussi être ambitieuse dans les enjeux qu'elle porte. Elle doit « faire sens », comme porteuse d'objectifs d'apprentissage.

Un projet de séquence

Une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances où vont alterner et se compléter des temps forts en termes d'apprentissage, consacrés à la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'étude de la langue. L'unité et la cohérence de l'ensemble sont garanties par un projet fédérateur (une tâche complexe) en lien avec une œuvre intégrale ou un groupement de textes et documents.

La séquence proposée doit être ancrée dans un objet d'étude et permettre à l'élève de développer une réflexion sur cet « objet » tout en améliorant sa maîtrise des quatre compétences clefs de l'enseignement des lettres.

Au fil des séances, des activités sont proposées. La mise en lien des textes et documents est fondamentale. Le candidat interroge les potentialités du corpus proposé et montre en quoi il permet d'organiser des situations d'apprentissage formatrices.

Le candidat doit être en mesure d'expliquer les démarches retenues et d'en formuler les objectifs. Il est invité à mobiliser ses connaissances didactiques pour conduire une réflexion sur les apprentissages en français : pour quelles raisons propose-t-il une activité plutôt qu'une autre ? En quoi cette activité permet-elle de participer à l'acquisition des quatre compétences du programme de CAP ou de baccalauréat professionnel ? Comment l'accompagnement des élèves est-il anticipé ? La rédaction des consignes fait-elle l'objet d'une attention particulière ? Le jury observe également comment sont pris en compte les acquis et les besoins des élèves. Il est donc important de ne pas faire l'impasse sur les notions de différenciation et d'individualisation.

Il n'est pas attendu cependant que le candidat développe des solutions totalement novatrices et originales. Il convient enfin de proposer un déroulement de la séquence dans un laps de temps réaliste qui tient compte des horaires d'enseignement de la discipline en vigueur.

Pour exploiter le corpus en repérant bien sa cohérence, des connaissances littéraires et culturelles sont nécessaires. Les lacunes en termes de culture générale pénalisent les candidats. Mais il s'agit aussi de se confronter aux éléments du corpus en se gardant d'y plaquer des connaissances décontextualisées et des représentations qui risquent d'éloigner

des enjeux attachés à celui-ci : enjeux littéraires mais aussi, en la circonstance, enjeux pédagogiques.

Plus généralement, le jury a apprécié lorsque les candidats ont pensé à :

- impliquer les élèves dans la séquence, susciter leur motivation en permettant à leur sensibilité et leur ressenti de s'exprimer (intérêt pour le titre de l'œuvre de Charles Baudelaire : *Les Fleurs du Mal*, du poème : « Une Charogne », réception du tableau de Rembrandt),
- garder comme cap au moment de formuler une problématique d'accompagner les élèves vers la mise en relation des documents du corpus pour comprendre les enjeux de l'objet d'étude (cette année « Créer, fabriquer : l'invention de l'imaginaire »),
- veiller à la continuité des apprentissages, notamment pour améliorer la maîtrise de la langue, à partir d'activités référées aux quatre compétences du programme et articulées entre elles,
- présenter ce qui est prévu en termes d'évaluation.

Les principales maladresses repérées par le jury portent sur :

- le manque de précision sur ce que le candidat veut faire apprendre aux élèves : absence d'objectifs d'apprentissage explicites,
- l'évaluation déconnectée des objectifs travaillés durant les séances,
- l'étude de la langue déconnectée du sens des textes ou plaquée dans une séance sans justification de la pertinence de la proposer à cet endroit,
- un document intéressant négligé sans en donner la raison (cette année le document 2, une dédicace de Charles Baudelaire à Théophile Gautier annotée sur les épreuves d'imprimerie corrigées par l'auteur, et accompagnée par une note de la BNF).

1.2.2. Quelques repères concernant le sujet traité par les candidats de la session 2023

Après avoir présenté l'ensemble du dossier, vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation du texte n°2. (6 points)

Présentation du dossier

Le dossier proposé correspond à l'objet d'étude « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » de Première baccalauréat professionnel. Il s'appuie sur une entrée avec le poème de Charles Baudelaire *Une charogne*, issu du recueil *Les Fleurs du Mal*, publié en 1857, et plus précisément de la section « Spleen et idéal ». Dans ce poème, l'auteur compare la femme qu'il aime (le poème a été écrit pour Jeanne Duval) à une carcasse animale en décomposition. Le deuxième document proposé à l'étude est une épreuve d'imprimerie, du même recueil, annotée de la main même de l'auteur ; ce document est accompagné d'une note explicative de la BNF. Le troisième document est un tableau *Le Bœuf écorché* de Rembrandt, datant de 1655, qui représente une carcasse animale écorchée. Le quatrième document est un article paru dans *Le Figaro* en 1857 : il s'agit d'une critique virulente du même recueil que celui mentionné dans les documents 1 et 2. Le document suivant est un autre poème extrait du recueil *Les Fleurs du Mal*, il s'agit de *L'Albatros* ; dans celui-ci, l'auteur évoque la condition du poète incompris, isolé, malmené. Enfin, le dossier propose une évaluation sommative de fin de séquence, avec un sujet portant sur les tabous artistiques à partir d'une citation de Victor Hugo extraite de son recueil *Les Orientales* (1929) (Ce recueil est au programme du concours pour l'épreuve orale d'admission).

Ainsi, les différents éléments qui composent le dossier ont trait à la définition de la poésie (ou de l'art en général) et du rôle du poète (de l'artiste).

Pistes d'analyse et d'interprétation du document 1

Une charogne est un poème de Charles Baudelaire publié dans la section « Spleen et idéal », chapitre XXIX, du recueil des *Fleurs du Mal* publié en 1861 (date de la deuxième publication du recueil). Le poème est composé de douze quatrains hétérométriques en octosyllabes et alexandrins.

Son schéma de rimes est : ABAB (rimes alternées). Alternance rimes masculines et féminines avec rimes suffisantes voire riches. Dans ce poème, Charles Baudelaire se souvient d'une promenade en compagnie de l'être aimé au cours de laquelle ils tombèrent sur une charogne, en état avancé de décomposition. Il compare cette charogne à la femme courtisée.

Axe I. Une scène cauchemardesque mais ambivalente

1) Le tableau de l'horreur.

Baudelaire présente un tableau de la nature répugnant, qu'il s'amuse à noircir avec force détails. La mort est incarnée dans ce qu'elle a de plus grotesque et repoussant :

v.3 « charogne infâme » ; v.6 « suant les poisons » ; v.9 « cette pourriture » ; v.13 « la puanteur était si forte » ; « ce ventre putride »

Les noms communs, adjectifs, adverbes insistent sur les sens de la vue et de l'odorat. Cette scène crée un fort malaise (v.15 « vous crûtes vous évanouir ») et inspire du dégoût et du rejet, dans un premier temps du moins.

2) Vie et mort/ mort et vie.

Ce cadavre est infesté d'insectes (toute une société qui semble s'organiser pour tirer le meilleur parti de cette dépouille) : v. 16 « les mouches bourdonnaient » ; « d'où sortaient de noirs bataillons... de larves... » ; « le long de ces vivants haillons ».

Mais le cadavre lui-même semble encore animé : v. 17 « Tout cela descendait, montait comme une vague/Ou s'élançait en pétillant » ; « on eût dit que le corps, enflé d'un souffle vague, ... vivait en se multipliant ».

La mort qu'on imagine statique et solennelle est ici grouillante d'insectes rebutants qui se repaissent de cette chair en putréfaction. Cela rajoute à l'aspect nauséabond de la scène mais, paradoxalement, c'est la vie qui trouve toujours son chemin au-delà de l'horreur. Le cadavre lui-même semble reprendre vie à travers le mouvement généré par les insectes. La frontière entre la vie et la mort est brouillée.

3) Un objet de convoitise.

Si cette carcasse génère du dégoût de la part de sa compagne, il n'en va pas de même pour une chienne qui souhaite s'en nourrir : v. 20 « Derrière les rochers une chienne inquiète/Nous regardait d'un œil fâché/Épiait le moment de reprendre le squelette/Le morceau qu'elle avait lâché ».

Les adjectifs et le participe présent montrent bien toute l'envie que génère cette carcasse, qu'elle n'a abandonnée qu'à contrecœur, ayant certainement eu peur des passants, comme le suggère le verbe « reprendre ».

Axe II. Un hommage à la femme ?

1) Un poème d'amour ?

Baudelaire parsème son œuvre de références à l'amour qu'il porte à sa compagne : v.1 « mon âme » ; v.26 « Etoile de mes yeux, soleil de ma nature/Vous, mon ange et ma passion ! » ; v.28 « la reine des grâces » ; v.32 « Alors, ô ma beauté ».

Le lecteur peut être troublé par ces métaphores et ces superlatifs qui semblent rappeler une poésie lyrique ainsi que par l'emploi de tous les déterminants possessifs. Mais leur nombre, leurs tournures, leur exagération laissent à penser que les intentions de Baudelaire ne sont pas

tout à fait celles qu'on pourrait croire. Le poème peut rappeler celui de Ronsard *Quand vous serez bien vieille* (1578), mais la comparaison est beaucoup plus crue, plus violente.

2) Une sensualité transgressive.

La charogne est comparée à une femme avec des connotations érotiques très explicites dans la deuxième strophe : v.4 « Les jambes en l'air, comme une femme lubrique » ; v.5 « Brûlante » ; v.6 « Ouvrait d'une façon nonchalante et cynique/Son ventre plein d'exhalaisons ».

La position de la femme, les adjectifs, suggèrent une forme de transgression, de désir, de luxure à travers l'évocation de plusieurs sens : vue, odorat, toucher. On peut rappeler que le recueil a reçu un accueil plus que critique : Charles Baudelaire et son éditeur ont été condamnés par la justice pour « outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs ». Le recueil a pourtant déjà été censuré en raison de « passages ou expressions obscènes et immorales ».

3) Un détournement.

Les envolées lyriques, les apostrophes, les interjections et les exclamations contrastent avec la comparaison pour le moins douteuse. Baudelaire détourne les clichés amoureux : v.24 : « Et pourtant vous serez semblable à cette ordure/À cette horrible infection » ; v.28 « Oui ! Telle vous serez » ; v.31 « Moisir parmi les ossements ».

Baudelaire rappelle le temps qui passe et qui conduit inexorablement à la mort, ce qui est renforcé par les emplois des différents temps verbaux : des temps du passé (imparfait de l'indicatif, passé composé et plus-que-parfait) ; du présent de l'indicatif, de l'impératif et du futur de l'indicatif.

On pourrait alors faire référence au *Memento mori* : « Souviens-toi que tu meurs », thème particulièrement développé en peinture.

Axe III. Une réflexion artistique

1) Des références à la peinture et à la musique.

Le poème est construit comme un hommage à l'art en général. À la strophe 7, l'auteur écrit : v. 18 « et ce monde rendait une étrange musique,/comme l'eau courante et le vent/Ou le grain qu'un vanneur d'un mouvement rythmique/Agite et tourne dans son van ».

L'ambiance sonore contribue à créer une atmosphère grave, solennelle.

Baudelaire fait explicitement référence à la peinture à la strophe suivante : v. 20 : « Une ébauche lente à venir/Sur la toile oubliée, et que l'artiste achève/Seulement par le souvenir ». *Une charogne* pourrait rappeler les œuvres picturales que l'on appelle les *Vanités* qui mettent en avant la fragilité de la vie humaine. La notion de création artistique est donc au cœur de cette œuvre.

2) Le beau et le laid

Baudelaire parsème son poème d'oxymores, d'antithèses mêlant le beau et le laid et troublant la frontière entre les deux : v.8 : « Le soleil rayonnait sur cette pourriture » ; v.12 « Et le ciel regardait la carcasse superbe/Comme une fleur s'épanouir » ; v.25 : « À cette horrible infection,/Etoile de mes yeux, soleil de ma nature » ; v.28 : « ô reine des grâces » ; v.31 « moisir parmi les ossements » ; v.32 « Alors, ô ma beauté ! dites à la vermine ».

Baudelaire associe des images opposées pour mieux mettre en avant le choc des comparaisons et la violence de la déchéance. On peut alors rappeler le titre du recueil « Les Fleurs du Mal », oxymore qui pose la question de la beauté et de l'esthétique.

On peut rappeler que Baudelaire a été le traducteur de nombreuses œuvres d'Edgar Allan Poe et que celui-ci l'a fortement inspiré. « Savez-vous pourquoi j'ai si patiemment traduit Poe ? », explique Baudelaire à Théophile Thoré, en juin 1864. « Parce qu'il me ressemblait. La première fois que j'ai ouvert un livre de lui, j'ai vu, avec épouvante et ravissement, non seulement des

sujets rêvés par moi, mais des phrases pensées par moi, et écrites par lui vingt ans auparavant. » (<https://gallica.bnf.fr/essentiels/ baudelaire/ baudelaire-traducteur>).

3) La sublimation de la mort par l'écriture.

À l'inverse de Ronsard qui voulait profiter du fruit avant qu'il ne se fane, Baudelaire se veut dépositaire de cette Beauté divine dont il garde l'essence. Le dernier vers ne manque pas d'ironie : ses amours sont décomposées dans tous les sens du terme. On sait que sa relation avec Jeanne Duval a été pour le moins tumultueuse et mouvementée. Désamour et mort sont passés par là, mais le terme employé ne manque pas d'intérêt car il nous renvoie à l'écriture poétique qui seule est capable de recomposer ce que le temps a détruit, de redonner forme et vie à ce qui n'est plus. La femme a disparu des deux derniers vers : ne reste plus que l'alchimiste, et le pouvoir qu'il a de transfigurer le Mal et d'en extraire ces fleurs sublimes, les fleurs du mal.

Conclusion

Ce poème doit être recontextualisé pour prendre tout son sens. Il appartient à la section « Spleen et idéal », la plus importante du recueil. Le spleen s'inscrit ici dans la fuite du temps inexorable et terrible. La condition humaine est questionnée car l'état ultime de la mort et de la décomposition la ramène au même niveau que l'animalité. Et parallèlement, l'idéal est aussi présent dans la capacité à percevoir une forme de beauté, d'esthétique partout, dans tout. L'artiste est celui qui questionne, qui bouscule les idées reçues, transgresse les codes établis pour mieux les renouveler. La société ne comprendra peut-être pas et sera hermétique à ces propositions. *L'Albatros* prend alors tout son sens, le poète est seul face à l'opprobre public et à sa condamnation. Enfin, l'art est le moyen ultime d'accéder à l'éternité, en transcendant la mort.

Dans les quatre premières strophes du texte 1 (Depuis « Rappelez-vous l'objet » jusqu'à « Vous crûtes vous évanouir » vers 1 à 16), vous étudierez les emplois de l'adjectif. (6 points)

Le corpus proposé aux candidats comportait :

a) du point de vue de la nature :

- 8 occurrences d'adjectifs (dont 1 participe présent en emploi adjectival).
- 3 occurrences de groupes adjectivaux.

b) du point de vue de la fonction :

- 10 occurrences de la fonction épithète.
- 1 occurrence de la fonction attribut du sujet.

Parmi les quatre fonctions possibles pour l'adjectif et le groupe adjectival (épithète, attribut du sujet, attribut du complément d'objet direct, apposition), deux n'étaient pas représentées dans le corpus : la fonction « attribut du complément d'objet direct » (*Elles estiment Alice compétente.* (adj.)/*Elles estiment Alice suffisamment compétente.* (groupe adj.)) et la fonction « apposition » (*Cette avocate, remarquable, a gagné le procès.* (adj.)/*Cette avocate, vraiment remarquable, a gagné le procès.* (groupe adj.)).

Les occurrences par ordre d'apparition dans le texte sont :

- v. 2 : « beau » et « si doux » : adjectif (« beau ») et groupe adjectival (« si doux ») épithètes du groupe nominal « matin d'été ».

Nota : « doux » est ici modifié par l'adverbe d'intensité « si » et forme avec lui un groupe adjectival.

- v. 3 : « infâme » : adjectif épithète du nom « charogne ».

- v. 4 : Attention ! « semé » est un participe passé suivi d'un complément d'agent. Il doit donc être exclu du corpus d'étude.

- v. 5 : « lubrique » : adjectif épithète du nom « femme ».

- v. 6 « brûlante » : adjectif épithète du nom « femme ».

Nota : il s'agit ici d'un participe présent en emploi adjectival comme le prouve l'accord au féminin (brûlante). La terminologie d'« adjectif verbal » (Cf. *La Grammaire du français. Terminologie grammaticale*, p. 156) était également recevable.

- v. 6 : Attention ! « suant » est un participe présent suivi d'un COD. Il doit donc être exclu du corpus d'étude.

- v. 7 : « nonchalante et cynique » : adjectifs épithètes du nom « façon ».

- v. 8 : « plein d'exhalaisons » : groupe adjectival épithète du nom « ventre ».

- v. 11 : « grande » : adjectif épithète du nom « Nature ».

- v. 13 : « superbe » : adjectif épithète du nom « carcasse ».

- v. 15 : « si forte » : groupe adjectival attribut du nom « puanteur ».

Nota : « forte » est ici modifié, comme précédemment pour « doux » (v. 2), par l'adverbe d'intensité « si » et forme avec lui un groupe adjectival.

Vous concevrez et rédigerez à partir de ce dossier une séquence pédagogique à destination d'une classe de première professionnelle dans le cadre du travail sur l'objet d'étude « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » et qui comportera obligatoirement un travail sur la langue. (8 points)

1). Rappel des attendus du programme

« Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » est un des deux objets d'étude de la classe de Première professionnelle. Ce thème, comme les autres, doit s'inscrire dans la continuité de la démarche d'acquisition des quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Deux finalités sont particulièrement mises en avant dans le programme :

- Lire et étudier des poèmes ;
- S'interroger sur les processus de la création artistique.

2). Le choix des documents au regard des préconisations

Le choix de l'œuvre *Les Fleurs du Mal* répond aux attentes du programme car celui-ci recommande l'étude d'un recueil complet (sans injonction d'époque) et pas seulement quelques œuvres extraites. Dans ce dossier, deux poèmes sont proposés, mais il paraît évident que leur analyse doit être contextualisée dans un projet d'ensemble.

De plus, il est préconisé de s'attarder sur toute la genèse du processus créatif avec la découverte de tous les documents susceptibles d'éclairer le projet de l'auteur. C'est pourquoi, il paraît intéressant d'étudier la dédicace qui met en évidence le travail créatif qui se poursuit au-delà de l'écriture ainsi que la référence à un autre poète, Théophile Gautier, qualifié d'« impeccable ». Les annotations de Baudelaire permettent de comprendre son implication lors de la phase de l'édition, de la mise en page, voire des dernières corrections. Sa dédicace à Théophile Gautier donne une indication sur ses prédilections en matière d'esthétique poétique.

L'œuvre s'inscrit dans une temporalité, dans un contexte littéraire, social, historique, politique. Ce contexte doit être pris en compte à partir du moment où il apporte à l'œuvre une résonance particulière. Si aujourd'hui, *les Fleurs du Mal* sont un recueil de poèmes que l'on peut qualifier de patrimonial, dont l'auteur est unanimement considéré comme un génie, sa réception à l'époque a été pour le moins compliquée et polémique. L'article du *Figaro* « Ceci et cela », rédigé par Gustave Bourdin, met en évidence les oppositions, les prises de position dithyrambiques ou bien, comme c'est le cas dans l'article, une condamnation ferme. D'ailleurs, le recueil est condamné pour « délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs », en raison de « passages ou expressions obscènes et immorales ». Le poète et ses éditeurs sont contraints à payer une amende de 100 francs chacun et de retirer six poèmes du recueil s'ils souhaitent poursuivre sa vente à Paris.

Enfin, le document pictural n'est pas à proprement parler en lien direct avec le poème *Une Charogne*, mais la thématique s'en rapproche. Et le programme nous enjoint de créer des ponts avec d'autres formes artistiques. Il s'agit d'une nature morte, tirant vers une *vanité*, presque un « *memento mori* ». On peut observer une carcasse éventrée, écorchée, de bœuf pendu à un crochet, à l'étal d'une boucherie. Nous y voyons représentées la mort et l'exposition éclatante d'un cadavre. Cette scène d'horreur rappelle celle décrite par le poète : on est à la fois choqué par la mort et par cette exposition crue. La carcasse occupe volontairement tout l'espace central du tableau. On aperçoit sur sa gauche la tête et le haut du corps d'une femme qui semble sortir d'une pièce attenante. Celle-ci suscite l'intérêt par sa discrétion dans l'ombre et nous fait nous demander ce qu'elle regarde, ce qu'elle fait. Cette jeune fille pourrait rappeler la discrétion de la chienne dans le poème. On retrouve l'opposition entre la vie et la mort.

Le sujet d'écriture permet au candidat d'exercer son esprit critique. À l'issue du corpus, il est amené à prendre position en argumentant celle-ci. Il ne s'agit pas de l'amener à dire s'il aime ou non les poèmes de Baudelaire mais à réfléchir à différentes notions :

- la dichotomie présumée du monde : beau/laid, mort/vie, dégoût/ désir...pour dépasser les préjugés et les idées préconçues.
- la notion de tabou dans l'art, ou de manière plus générale, la censure dans différentes situations, à différentes époques...
- les fonctions de l'art et de l'artiste.

Le candidat est bien sûr libre de retirer un document de son corpus. Il serait bienvenu qu'il argumente son choix. De la même manière, il est libre d'en ajouter un.

3). Les problématiques envisagées

- Comment et pourquoi Baudelaire détourne-t-il la comparaison de la femme à la nature ?

- Quel est l'intérêt d'un poème centré sur quelque chose d'aussi trivial qu'une charogne ?
- La poésie doit-elle nécessairement refléter le « Beau » ?
- Quelle conception Baudelaire se fait-il du rôle du poète ?

4). Les pistes d'exploitation possibles

Il n'y a pas d'ordre ou d'agencement impérieux. Les documents peuvent se combiner de plusieurs manières.

- Pour une entrée dans le recueil, il serait tout à fait envisageable et même souhaitable de confronter différentes premières de couverture, d'étudier le sommaire, la préface, la quatrième de couverture, ...
- Les poèmes peuvent faire l'objet d'analyses littéraires, de mise en voix.
- La forme relativement classique permet de revoir quelques fondamentaux de la poésie.
- Différents points grammaticaux peuvent être abordés : les adjectifs (nature et fonction, accords...), les synonymes et les antonymes, la construction de la phrase complexe, les temps verbaux... Ceux-ci doivent être intégrés à l'analyse littéraire et permettre d'en proposer une compréhension plus fine.
- L'article du *Figaro* fera écho au poème *L'Albatros*, qui prend quasiment une dimension prophétique. Les élèves pourraient être amenés à répondre à cette critique en exprimant leur propre avis.
- La page annotée pourrait être comparée à des ébauches d'autres auteurs pour mettre en évidence la construction artistique. Le brouillon pourrait alors être revalorisé...et pourquoi pas faire l'objet d'une création artistique.
- La dédicace à Théophile Gautier permettrait de faire une incursion dans *Émaux et camées* pour comprendre la référence et la découverte du mouvement du Parnasse. On pourrait même imaginer une confrontation et définir leurs visions du Beau.
- Le tableau de Rembrandt pourrait être comparé au poème *Une charogne* pour repérer les points communs et les différences. On peut imaginer de poursuivre l'incursion dans l'univers pictural à travers l'évocation d'autres œuvres plus ou moins « choquantes ».
- L'évaluation sommative est l'étape ultime pour permettre à l'élève de proposer son avis après avoir été confronté au corpus.
- La construction d'une séquence qui envisagerait une collaboration avec les enseignants-documentalistes, les outils numériques et mobiliserait toutes les situations d'enseignement du français en lycée professionnel (de la consolidation à la co-intervention ou au chef-d'œuvre) serait appréciée.

Partie 2 : rapport sur les épreuves orales d'admission

2.1 Epreuve orale de « leçon » valence allemand

Rapport établi par Rémy CORTELL et Anne IKSI-SMOUTS

Définition de l'épreuve

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une **séance d'enseignement** ; elle permet également d'évaluer les compétences linguistiques et culturelles en langue étrangère. Pour la préparation de l'épreuve, le candidat dispose d'un support numérique et d'un accès à Internet.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente en langue étrangère un document audio ou vidéo authentique ne dépassant pas trois minutes. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).
- une seconde partie durant laquelle le candidat présente en français une séance d'enseignement, en lien avec la thématique du document support de la première partie et à partir de documents complémentaires qu'il a librement sélectionnés pendant sa préparation. Ces documents peuvent être issus du corpus proposé et/ou choisis sur Internet. Il explique et justifie ses objectifs et ses choix, tant pédagogiques que didactiques. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum)

Remarques générales

Comme pour l'épreuve d'admissibilité, elles s'appliquent à la session précédente de 2022 ainsi qu'à celle de 2023 qui ont vu la mise en œuvre des nouvelles modalités du concours.

Nous invitons là aussi les futurs candidats à consulter les rapports du jury des sessions antérieures car ils présentent des pistes et des aides utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

Nous incitons fortement les candidats à prendre connaissance des textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes dans les classes préparant au CAP et au baccalauréat professionnel, notamment le programme, les volumes horaires, les niveaux attendus et les modalités d'évaluation. S'agissant d'un concours externe, il est bien normal que la plupart des candidats n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. A cet égard, si l'on ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent parfaitement les dispositifs mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle (co-intervention, chef-d'œuvre, accompagnement renforcé), le jury apprécie lorsqu'ils y font référence.

Analyse et restitution en allemand

La consigne invite dans un premier temps le candidat à rendre compte du document numérique en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel. Dans un second temps, il présente le ou les document(s) complémentaire(s) choisi(s) et justifie ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation dans une classe donnée.

Les candidats doivent rendre compte du contenu d'un document audio ou vidéo authentique en

le reformulant et surtout en ne retranscrivant pas les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidats ne s'y sont pas entraînés.

Le jury rappelle par ailleurs que la lecture de phrases entièrement rédigées est déconseillée.

Les candidats ont en général axé leur restitution sur la description et la thématique du document, ne se livrant qu'à une analyse partielle négligeant ou omettant le plus souvent d'en dégager son intérêt d'un point de vue linguistique. Par ailleurs, nous notons des connaissances et des références culturelles et historiques souvent insuffisantes ou peu adaptées au thème abordé, qui n'ont pas permis aux candidats de contextualiser avec pertinence le document. Il convient donc d'analyser ce que dit le document de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays concerné. Certains candidats ont cependant fait preuve d'une réelle culture de germaniste et ont su éclairer leur analyse de références civilisationnelles adaptées.

Le choix des documents complémentaires était souvent insuffisamment motivé et justifié, notamment dans la perspective d'une exploitation dans la classe donnée. Rappelons que les candidats doivent sélectionner des documents respectant la temporalité d'une séance : ils ne doivent donc pas traiter tous les documents du corpus mais procéder à une sélection raisonnée en fonction d'une stratégie pédagogique pertinente et cohérente.

Comme à l'écrit, les carences lexicales de certains candidats ne leur ont pas permis de développer de manière satisfaisante leur analyse et leur réflexion, tant dans l'exposé que dans l'interaction avec le jury.

Il est à noter que certains candidats ont su avantageusement se saisir des remarques et des interrogations du jury pour préciser, affiner, nuancer leur propos et le faire évoluer.

Construction et présentation en français d'une séance

La consigne invite le candidat à présenter en français les objectifs d'une séance de cours pour un niveau de classe et une filière donnés.

Il doit exposer ses propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des document(s) complémentaire(s) qu'il a retenu(s). Il propose un déroulement cohérent de la séance avec des exemples concrets d'activités langagières. Il décrit les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

- **Les attentes du jury**

Le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et un seul. Toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel donnés.

Remarques

Il est important que le candidat précise à quel moment de la séquence se situe la séance proposée et quels sont les pré-requis nécessaires à sa réalisation.

Certains candidats ont tendance à proposer une suite de simples activités de repérage, souvent sans lien entre elles. La séance n'est pas pensée en fonction d'objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs ou bien ceux-ci restent imprécis.

Il est préférable de didactiser un ou deux documents de façon concrète et précise en proposant des activités langagières en cohérence avec un objectif linguistique visé plutôt que de traiter plusieurs documents du dossier de façon superficielle sans que les stratégies de mise en œuvre ne soient proposées. Certains candidats ont tendance à surcharger la séance, rendant les objectifs annoncés impossibles à atteindre.

De nombreuses activités de compréhension orale sont proposées mais elles n'aboutissent que très rarement à une production écrite des élèves. Le jury constate que l'entraînement à la compétence d'expression écrite est souvent négligé.

Nous rappelons aux candidats qu'une séance d'enseignement peut comporter des activités de remédiation et d'apprentissage (entraînement aux différentes compétences, acquisition de connaissances culturelles), des tâches d'évaluation, des traces écrites et des consignes de travail personnel.

Le jury a apprécié que certains candidats annoncent la tâche finale de la séquence, mais c'est la formulation d'un projet en cohérence avec la thématique et la filière qui pose encore des difficultés.

Si ce projet est pertinent dans la plupart des propositions, il n'est souvent pas contextualisé et la question du destinataire rarement posée. Or cet aspect est essentiel pour que l'élève trouve du sens dans le travail qu'on lui demande de réaliser.

Quelques conseils concernant le projet : qu'est-ce qui justifie que la production (ou la réception dans le cadre d'un projet d'écoute ou de lecture) attendue soit en allemand ? Pourquoi produit-on, pourquoi et dans quel contexte ? Et comme dans la réalité du « Schulalltag » nous n'avons pas toujours des destinataires germanophones à disposition, la tâche finale doit être vraisemblable à défaut d'être authentique.

La description par les élèves des documents iconographiques proposés n'est en aucun cas un « passage obligé ». Au contraire, les candidats sont invités à se poser la question du sens que prendrait cette activité dans une situation de communication authentique ou de sa place dans la réalisation finale. Rappelons également que les activités et entraînements proposés tout au long de la séance doivent être en cohérence et servir la réalisation du projet final de la séquence.

En revanche le jury constate avec satisfaction que la plupart des candidats proposent des formes sociales de travail variées (travaux en îlots, approches différenciées), même si cette démarche nécessiterait une réflexion quant à la plus-value. Néanmoins le cours magistral en plénière semble avoir vécu.

Le jury a apprécié que des candidats aient perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par les thématiques qui pouvaient favoriser des collaborations avec des collègues d'autres disciplines notamment professionnelles, dans le cadre de la co-intervention par exemple. En revanche, aucun candidat n'a envisagé d'inscrire la séance dans le cadre des parcours éducatifs.

Enfin, le jury regrette que trop peu de candidats aient envisagé des activités en lien avec l'utilisation d'outils numériques tels que des applications proposant des modules d'apprentissage - LearningApps, Quizlet ou Audacity – ou collaboratifs en ligne tels que Google Drive, Padlet ou Canva.

Sitographie / Connaissances nécessaires a minima

- . Programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle : BO spécial n°5 du 11 avril 2019.
- . Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au certificat d'aptitude professionnelle : BO n°35 du 26 septembre 2019.
- . Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au CAP : BO n°26 du 25 juin 2020.
- . Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat professionnel : arrêté du 17 juin 2020.
- . Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au baccalauréat professionnel : BO n°47 du 16 décembre 2021.
- . Eduscol : Réforme du lycée professionnel, <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-du-lycee-professionnel>
- . Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer

volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs :

www.coe.int/lang/fr

- Création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du CAP, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art : BO n°35 du 26 septembre 2019.
- OFAJ: www.ofaj.org
- ProTandem, agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels : <https://protandem.org>

2.2 Epreuve orale de « leçon » dans la valence Lettres

Rapport établi par Jean-Christophe DUFLOS et Céline MAISONNIAL

Définition de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve d'admission :

« L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Dans une première partie (trente minutes maximum), à partir d'un texte littéraire tiré d'une des œuvres au programme du concours et d'une question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel, le candidat élabore une séance d'enseignement pour un niveau qu'il détermine, en justifiant son choix. Dans une seconde partie (trente minutes maximum), le jury mène un entretien permettant de revenir, pour l'approfondir ou le cas échéant pour le corriger, sur ce qui a été proposé dans la première partie. »

« Le programme de l'épreuve est constitué d'œuvres d'auteurs de langue française, périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

Les attentes

L'épreuve consiste en l'explication d'un texte littéraire de langue française extrait de l'une des œuvres au programme puis de l'exploitation pédagogique de ce texte. Elle demande de plus le traitement d'une question de langue dans le cadre d'une séance d'enseignement.

Elle exige du candidat de savoir :

- s'exprimer avec clarté, précision et aisance : exposer le plus librement possible, en s'adressant au jury, et sans lire ses notes,
- lire des textes littéraires et savoir reconnaître un fait de langue significatif,
- inscrire un texte et un fait de langue dans une situation d'enseignement,
- tirer parti de connaissances sur les auteurs et leurs œuvres, constituées au fil de lectures personnelles de romans, de poèmes et de pièces de théâtre, à défaut par la consultation d'anthologies et de recueils de textes ; posséder les repères nécessaires à la transmission d'une histoire littéraire et plus généralement faire preuve d'une robuste culture générale (capacité de contextualiser les visées d'un artiste).

Cette année, le jury a pu observer que les candidats avaient effectivement lu les œuvres au programme du concours. Cependant, le jury insiste toujours sur la nécessité pour les candidats de travailler ces œuvres en amont des épreuves. Les textes qui en sont extraits et qui sont soumis à l'analyse nécessitent une contextualisation dans l'œuvre et dans l'histoire culturelle. Exercer son « flair » littéraire en cherchant parmi la sélection quelles pages de roman, quelles scènes ou quels poèmes, plus que d'autres, et surtout pourquoi, seraient à même d'être choisis

justement comme supports d'interrogation, est certainement une excellente manière de se préparer et de consolider sa compréhension de l'épreuve.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils disposent de trente minutes pour l'exposé et qu'il est dommage de ne pas utiliser tout le temps imparti pour développer sa réflexion.

Conseils

L'explication du texte

Le jury conseille aux candidats de mener pour eux la lecture littéraire de l'extrait proposé avant de se lancer dans l'élaboration des propositions d'activités dans le cadre de la séance d'enseignement. Il est préférable de ne pas se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. On ne peut proposer une exploitation que lorsque le travail préalable d'explication a été opéré. L'analyse à partir des impressions de lecture est donc fondamentale puisqu'elle va permettre de formuler des hypothèses de sens qui seront confirmées ou infirmées par les relectures successives. Cette phase de travail est essentielle pour dégager des axes d'interprétation et saisir les enjeux et les opportunités pédagogiques de l'exploitation du texte. Cette partie analytique et interprétative ne doit pas être l'occasion de « réciter » les incontournables d'un genre littéraire, par exemple, cette année, ceux de la poésie (sujet tiré des *Orientales* de Victor Hugo) avec des connaissances qui demeurent exclusivement théoriques.

Elaboration d'une séance d'enseignement

La répartition du temps entre les différentes parties de l'exposé n'est pas déterminée. Il faut veiller à équilibrer les parties de l'exposé sans rien oublier. Les éléments retenus doivent être pesés, circonscrits et organisés.

Le jury conseille aux candidats de débiter leur présentation par une lecture expressive d'un extrait du texte littéraire ou, selon les cas, de la totalité. Le candidat poursuit alors en proposant une analyse du texte sous forme d'un commentaire, linéaire ou composé, suivie de la présentation d'une séance d'enseignement. Analyse du texte, question de langue et présentation de la séance sont distinguées par les consignes et par la nécessité de la communication mais forment un tout au plan intellectuel. Le jury apprécie lorsque les candidats savent s'appuyer sur leur lecture personnelle du texte pour proposer une stratégie d'accompagnement des élèves, en aidant ces derniers à formuler des hypothèses de sens et à s'appuyer sur les caractéristiques de l'écriture pour analyser et interpréter.

La séance est explicitement référée aux programmes de français du CAP ou du Baccalauréat professionnel et à un niveau. Lors de cette session, les candidats ont su généralement s'acquitter de ce repérage. Les candidats doivent par ailleurs être en capacité de bien mesurer la « résistance » d'un texte selon le niveau de classe envisagé.

La séance est présentée selon le plan qui semble le plus adapté. Sans pour autant détailler l'ensemble de la séquence, le candidat inscrit les activités dans une progression et un cheminement afin de les ancrer dans une pratique vraisemblable. Le jury souligne aussi la pertinence de la réflexion de candidats qui replacent la lecture du texte dans un projet plus vaste, un parcours de lecture, un corpus voire en évoquant un projet pédagogique plus large (peut-être en lien avec le parcours éducatif artistique et culturel (PEAC) ou les modalités d'enseignement du français issues de la réforme de 2019). Une bonne connaissance des œuvres, des programmes et du contexte réglementaire permet cette vue d'ensemble. A ce sujet, il est dommage que le programme limitatif de terminale professionnelle n'ait pas inspiré davantage les candidats. Le texte extrait des *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos pouvait se prêter pourtant à une exploitation.

Les activités d'écriture (« écriture longue »), de lecture, d'expression orale (souvent absentes) ne trouvent leur efficacité que par rapport au projet de séquence qui les relie. Il est indispensable d'établir entre les différentes séances menées avec les élèves des liens logiques et des rapports de continuité donc de situer la séance présentée dans cette logique. Il est attendu que les candidats s'interrogent sur ce qu'ils veulent faire apprendre aux élèves : quels objectifs d'apprentissage, en lien avec quelle(s) compétence(s), dans quelle(s) perspectives à l'échelle de la séance, et au-delà évidemment de la séquence ? Il convient ainsi d'éviter d'utiliser le texte comme un prétexte au service d'apprentissages déconnectés de la problématique annoncée.

Il est conseillé de lire les fiches ressources sur le programme de français disponibles sur le site Éduscol et de confronter les différentes propositions qu'en font les manuels de français de la voie professionnelle. Les candidats pourront ainsi puiser des exemples d'exploitation de textes en lien avec les problématiques des différents objets d'étude, appréhender la manière dont un texte donné peut s'inscrire dans un groupement de textes autour d'une problématique ou d'un parcours de lecture dans une œuvre, comprendre comment la lecture d'un texte peut donner lieu à des activités d'écriture ou d'étude de la langue. Les propositions de séquence disponibles sur les sites académiques peuvent en outre être également profitables. Travailler à partir des sujets d'examen (CAP et baccalauréat professionnel) permet aussi de mieux cerner les objectifs des programmes.

Enfin, l'attention portée aux différences de niveau dans une classe et aux moyens d'y remédier démontre la capacité du candidat à se projeter dans l'action pédagogique et sa volonté de faire réussir tous les élèves.

La question de langue

Peu de candidats ont su s'emparer de la question de langue pour proposer de manière adaptée et pertinente des activités au service de la construction des compétences de lecteur ou d'expression écrite et orale.

La question de langue est abordée dans le cadre de la séance. Se demander en quoi elle contribue à la compréhension du texte et comment elle peut être réinvestie par les élèves dans le cadre d'activités de lecture ou d'expression écrite ou orale, sont des questions importantes. Comme pour l'épreuve écrite, cette partie du sujet ne peut être traitée sans une solide préparation.

Exposé et entretien : les enjeux d'une épreuve orale

L'entretien permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé : approfondir, rectifier, combler. Le jury peut relancer le candidat sur des pistes qu'il a ignorées ou peu investies. C'est en renvoyant les candidats à une lecture précise d'éléments textuels et aux enjeux des objets d'étude des programmes, par exemple, que le jury donne la possibilité à des candidats de réviser leur première lecture, d'approfondir ou d'infléchir leur interprétation ou leur projet de séance. Cette année, des candidats ont su saisir cette possibilité. Ils ont pu ainsi réorienter leur exposé et démontrer plus avant leurs capacités à saisir le sens d'un texte et à l'exploiter en classe.

Il est attendu que les candidats entrent dans l'échange avec dynamisme et révèlent des capacités communicationnelles d'écoute et de dialogue. La langue pratiquée à l'oral doit être correcte et précise, adéquate au propos et à la situation.

Il reste à attirer l'attention des futurs candidats sur un aspect important de la prestation orale. Il est maladroit par exemple d'énoncer en préambule une ignorance même partielle au sujet des modalités de l'épreuve et des attendus du concours. S'y présenter suppose que les exigences ont été reconnues et acceptées. Comment convaincre de son potentiel, de l'intérêt d'être recruté, si l'attention du jury est attirée d'emblée sur des faiblesses personnelles ?

Plus généralement, et pour conclure, le jury engage les futurs candidats, à rencontrer des professeurs expérimentés, dans la discipline de recrutement mais aussi dans d'autres disciplines, au lycée professionnel mais aussi en collège et à l'école élémentaire, à les observer en classe, à échanger avec eux sur leurs pratiques pédagogiques afin de donner au travail de préparation, ce que l'on pourrait nommer un « socle de réalité ». Ils pourront de ce fait nourrir leurs représentations du métier de professeur et conforter l'ambition bien comprise qui les pousse dans la voie choisie et qui passe par la réussite au concours.

Programme littéraire pour la session 2024 :

- Louise Labé, *Sonnets*
- Jean Racine, *Phèdre*
- Antoine Pré vost, *Manon Lescaut*
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*
- Jean Giono, *Jean le Bleu*
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*

Rapport CAPLP allemand-lettres : addendum bibliographique lettre

Programme d'enseignement de français préparant au CAP

=> [Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Programme d'enseignement de français de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Programme d'enseignement de français de la classe de première et de terminale préparant au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel spécial n°1 du 6 février 2020](#)

Programme limitatif de la classe de terminale – années scolaires 2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024

=> [Bulletin officiel n°5 du 4 février 2021](#)

Contrôle en cours de formation au CAP : situation d'évaluation écrite et situation d'évaluation orale

=> [Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019](#)

Grilles nationales d'évaluation au CAP

=> [Bulletin officiel n°26 du 25 juin 2020](#)

Epreuves ponctuelles de français au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel n° 47 du 16 décembre 2021](#)

Les ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

=> <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>

Partie 3 : EPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Epreuve d'entretien avec le jury

La session 2023 du CAPLP allemand-lettres a vu pour la deuxième fois l'organisation de la troisième épreuve orale d'admission portant sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Les modalités en sont décrites à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021. L'épreuve a une durée de 35 minutes. Notée sur 20, elle est affectée d'un coefficient 3. La note éliminatoire est 0. L'arrêté est consultable en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075622>

1. Déroulement de l'épreuve

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes. Le candidat expose tout d'abord pendant 5 minutes maximum des éléments de son parcours et les expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation au cours de laquelle le candidat valorise notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger, donne lieu ensuite à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, à travers deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2. Quelques points de vigilance destinés aux futurs candidats

Le jury tient à préciser que cette dernière partie du rapport de concours est rédigée à la suite de la deuxième session de mise en œuvre de la troisième épreuve dite épreuve d'entretien. C'est pourquoi les conseils qui suivent ne possèdent pas encore la robustesse de ceux qu'il est possible de formuler pour les autres épreuves d'autant plus que le jury n'a interrogé que 5 candidats.

En ce qui concerne l'épreuve d'entretien, l'absence de recul invite à la prudence mais il apparaît d'ores et déjà que les candidats de la session 2023 étaient mieux préparés et de toute évidence mieux entraînés. Le jury a apprécié que les candidats s'inscrivent dans le cadre imposé tant du point de vue des contraintes de temps que du respect des consignes.

2.1 Conseils pour la première partie

Il est attendu du candidat une présentation des étapes significatives de son parcours en lien avec ses motivations pour le métier. Il s'agit de bien mesurer le sens de la locution « en lien avec ».

A cet égard, le candidat doit se garder de présenter un simple catalogue chronologique des étapes de sa vie personnelle (les études, les voyages à l'étranger) et professionnelle (si elles existent). Il ne s'agit pas pour lui de réciter son *curriculum vitae*. Il s'agit de démontrer la capacité de prendre appui sur les expériences passées, les acquis, les compétences développées, pour se projeter vers le métier de professeur d'allemand-lettres, tant au plan disciplinaire, académique, qu'au plan de la dimension transversale du métier. Qu'est-ce qui fait socle, qu'est-ce qui est mobilisable au service du projet d'intégration dans un corps de professeurs du second degré ? Qu'est-ce qui contribue à étayer la pertinence du projet ? Les parcours des candidats sont par définition divers et il n'y a pas de profil type. Un long parcours universitaire n'a *a priori* pas plus de chance de faire réussir un candidat que des expériences d'immersion linguistique en entreprise en Allemagne ou un engagement associatif. Mais il est attendu que chacun sache identifier dans ce qu'il a appris, ce qui le prépare à l'exercice du métier visé.

L'épreuve d'entretien revêt une exigence qui demande de s'y préparer en mobilisant une compétence présente dans le référentiel du professeur : la réflexivité, appliquée ici au déroulement de son parcours.

Au cours de l'exposé puis pendant l'entretien le candidat est écouté et regardé par le jury comme un futur professeur, comme une personne qui sera amenée à exercer un métier de communication. La maîtrise de la langue à l'oral est requise voire une certaine éloquence : langue claire et précise, structuration du propos. Il n'est donc pas question d'improviser au dernier moment.

La fiche individuelle de renseignement transmise par les candidats admissibles et dont les membres du jury ont connaissance, peut alimenter le questionnement qui reste centré néanmoins sur l'exposé initial. Se contenter de réciter cette fiche n'est pas une solution à retenir. En effet, le jury reste attentif aux éléments observables qui caractérisent la posture attendue et en particulier le fait que le candidat aura su mesurer et anticiper les enjeux de l'entretien, qu'il peut faire montre de connaissances sur les réalités de la voie professionnelle et sur les différentes missions d'un professeur de lycée professionnel destiné à enseigner dans les deux valences, l'allemand et les lettres.

Ainsi est-il important de se préparer rigoureusement à assumer pleinement la responsabilité de la première phase de l'entretien et de tirer parti du fait que l'organisation de l'épreuve laisse la possibilité de s'affirmer aux yeux du jury comme un enseignant en puissance.

2.2 Conseils pour la seconde partie

Sujets de mise en situation professionnelle traités par les candidats au cours de la session 2023

<p>A : <u>enseignement</u> « Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Pendant un cours d'allemand dont la thématique repose sur la comparaison du rôle du chancelier allemand et du président de la république française, un élève vous demande lequel des deux vous préférez. »</p>	<p>B : <u>vie scolaire</u> « Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Avec votre collègue de lettres-histoire, vous avez décidé d'emmener les élèves voir le film « Simone » consacré à la vie de Simone Veil. Des parents refusent de signer l'autorisation de sortie. Ils vous reprochent de faire l'apologie de l'IVG. »</p>
<p>A : <u>enseignement</u> « Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Suite à des propos homophobes tenus en cours de Lettres, vous souhaitez faire appel à l'association MAG Jeunes LGBT + pour informer et sensibiliser les élèves. Des parents d'élèves vous font savoir qu'ils ne sont pas d'accord avec votre démarche. »</p>	<p>B : <u>vie scolaire</u> « Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Dans le cadre du projet d'établissement, plusieurs actions éco-citoyennes sont organisées dont une demi-journée de ramassage des déchets autour du lycée. Un élève vous présente un mot de ses parents dans lequel ils expriment le refus que leur fils « joue les éboueurs ou les femmes de ménage » et participe à toute action de nettoyage. »</p>
<p>A : <u>enseignement</u> « Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel. Dans le cadre d'une séquence pédagogique consacrée aux traditions, us et coutumes dans les pays germanophones, vous proposez aux élèves le thème du carnaval. Un élève vous interpelle et vous fait remarquer que cette tradition « n'est pas la sienne » et refuse de réaliser les activités que vous proposez. »</p>	<p>B : <u>vie scolaire</u> « Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Vous animez un atelier sur la mobilité dans le cadre du Forum des métiers organisé dans votre établissement. Une ancienne élève est sollicitée pour témoigner de son expérience lors d'un séjour Erasmus+ en Allemagne. Elle porte aujourd'hui une tenue affichant une appartenance religieuse. Vos élèves s'en étonnent auprès de vous. »</p>

Si la nécessité d'une préparation a été évoquée pour la première partie, c'est avec une force redoublée que l'invitation est répétée pour la seconde partie. En effet, c'est presque une autre épreuve qui commence au moment où le candidat découvre les deux sujets qu'il va devoir traiter. Formellement, deux difficultés sont à surmonter : le fait justement de découvrir *in media res* la réalité des domaines et champs de réflexion portés par les deux sujets et puis le fait qu'il faille se projeter très vite dans les explications car le temps de réaction est court. Le candidat est placé directement au cœur d'une réflexion puis d'une autre. Intellectuellement l'exercice proposé au candidat est exigeant. Cette exigence est d'abord formelle. A partir de deux énoncés (cf. exemples ci-dessus), le candidat doit tout d'abord analyser deux situations, l'une

relevant de la vie de classe, l'autre de la vie scolaire. Il doit dégager de ces analyses les deux problématiques abordées pour ensuite avancer successivement des éléments de résolution adaptés et surtout conformes à un certain nombre de critères déontologiques et réglementaires. Là est sans doute l'exigence forte, là se situent les attentes du jury et au-delà celles de l'institution.

Pour le jury, il s'agit dans cette seconde partie d'appréhender le futur enseignant dans son écosystème professionnel et d'évaluer sa posture au sein de la collectivité qu'il s'agisse de ses relations avec les partenaires internes ou externes de l'école. Comment le candidat se projette-t-il dans la communauté de travail dans laquelle il va prendre place ?

Du candidat, aspirant professeur, il est attendu qu'il convainque de sa capacité à incarner la posture d'un agent de l'éducation nationale responsable, d'un fonctionnaire d'une administration d'Etat. C'est-à-dire de quelqu'un qui est capable face à une situation difficile de dépasser le stade de l'émotion sans perdre le sens de la mesure. On attend du futur professeur qu'il soit capable d'analyser une situation en dépassant le simple bon sens et en mobilisant des connaissances précises (textes réglementaires) susceptibles de guider des décisions et des actions. Le candidat dans cette épreuve doit donc faire la preuve qu'il mesure combien l'usage des mots et des notions requiert de professionnalisme dans le dialogue avec les élèves, leurs parents et l'ensemble des partenaires de l'école. Le corpus de notions à connaître relève de ce qui est désigné aujourd'hui par l'expression « valeurs de la république ». Ces valeurs sont précisées dans les droits et les obligations de tout fonctionnaire. Elles constituent tout particulièrement le socle qui fonde la posture d'un professeur car non seulement il doit en faire une exigence pour lui-même mais il a pour mission de les transmettre aux élèves qui lui sont confiés.

Dans cette épreuve les candidats ne sont pas tenus à un savoir érudit, celui d'un spécialiste de droit public. Il n'est pas attendu qu'ils citent de mémoire la lettre de tel ou tel article de loi mais ils ont à connaître les repères législatifs récents qui formulent ou reformulent le cadre des valeurs et principes qu'ils auront à enseigner et à faire vivre.

Ces connaissances ne sauraient rester uniquement au plan théorique, c'est pourquoi, tous les candidats, mais en particulier ceux que le parcours personnel ou professionnel récent a tenu éloignés des établissements scolaires, auront tout intérêt à se rapprocher de collèges et lycées à proximité. Ils pourront y rencontrer des chefs d'établissement, des personnels d'éducation et des professeurs titulaires expérimentés. Ceux-ci pourront les aider à se préparer en leur permettant de découvrir des situations réelles. Celles sur lesquelles ils auront à se pencher le jour de l'épreuve du concours s'en inspireront fortement.

De cette manière, ils pourront apprendre à donner à leurs propositions d'éléments de résolution un caractère de pertinence et d'efficacité bienvenu. S'il n'est pas attendu des candidats, par définition inexpérimentés, qu'ils présentent des solutions définitives, il est toutefois important qu'ils sachent proposer des actions concrètes, pragmatiques, effectivement réalisables. Il n'est pas attendu non plus que les candidats se sentent tenus de résoudre seuls les situations problématiques. C'est pourquoi les propositions doivent intégrer la notion de travail collaboratif au sein d'un collectif (collègues, services académiques), celle d'inscription dans un pilotage d'établissement (équipe de direction, projet d'établissement) et dans les principes de la co-éducation avec les parents. Ces propositions se doivent d'être conformes aux principes et valeurs de l'école dont par exemple : laïcité, neutralité, lutte contre toute forme de discrimination, inclusion, respect du droit à l'égalité des chances.

Par l'expression « entretien avec le jury », le candidat doit comprendre qu'il aura à entrer en interaction verbale et intellectuelle avec plusieurs personnes de professions diverses au sein de l'éducation nationale, qui l'observeront, l'écouteront mais également réagiront en fonction de ce qu'il avancera. Cette épreuve comporte tout à la fois une part d'artificialité (c'est une épreuve de concours, les sujets sont imposés), mais d'un autre côté, elle est en elle-même une situation « vraie », « authentique », de réflexion partagée dans laquelle il conviendra de tenir

sa place, d'assumer sa part de responsabilité, meilleure manière de signifier sa bonne compréhension de la notion de « posture ».

Pour peu que cette prise de responsabilité passe par une communication orale nuancée et adaptée à la situation et par la capacité à mobiliser des connaissances sur les valeurs de la république, toutes les chances de réussite seront réunies.

2.3 Quelques références utiles pour démarrer la préparation :

<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

<https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique>

<https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>

<https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246>

<https://www.education.gouv.fr/les-grands-principes-du-systeme-educatif-9842>

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/menh1012598a.htm>

Annexes

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont téléchargeables sous le lien :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-dadmissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-capes-de-la-1232>

Session 2023

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES :
ALLEMAND - LETTRES**

ALLEMAND

ÉPREUVE ORALE DE « LEÇON »

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

1. Analyse et restitution en allemand (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous rendrez compte en allemand du document A en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel.

Document A : “Europäische Kulturhauptstadt 2025: Macht Nürnberg das Rennen?“

Source : BR24Live, 12.10.2020

<https://www.youtube.com/watch?v=vy46vZ31bLY>

Vous présenterez ensuite le ou les documents complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Ils peuvent être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale baccalauréat professionnel métiers de l'accueil.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

2. Construction et présentation en français d'une séance (exposé : 20 min ; entretien 10 min)

Vous présentez en français au jury les objectifs d'une séance de cours en classe de terminale baccalauréat professionnel métiers de l'accueil et exposez vos propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des documents complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrivez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 min.

DOCUMENT B

KULTURHAUPTSTADT 2025

Warum Chemnitz? Die Stadt ist besser als ihr Ruf



Quelle: PA/dpa

Freudenfest: Mit einem Feuerwerk über dem Opernhaus am Theaterplatz feierten die Chemnitzer im Oktober die Ernennung als Kulturhauptstadt 2025

Chemnitz wird in fünf Jahren Kulturhauptstadt Europas. Die Entscheidung hat viele überrascht, ist aber gut so! Kann doch die Stadt mit dem zweifelhaften Image nun endlich mal beweisen, wie vielschichtig sie ist.

5. Wenn der steinerne Jesus über dem Eingang der Chemnitzer Petrikirche nach links blickt, hat er noch einen Rest Sozialismus vor Augen: das „Café Moskau“ an der Straße der Nationen. Blickt er nach rechts, sieht er das Opernhaus aus der Kaiserzeit und das König-Albert-Museum mit seiner Expressionisten-Sammlung. Dahinter: viele Plattenbauten und Belanglos-Architektur aus der Nachwendezeit.

10. In Chemnitz zeigen sich die Verwerfungen der deutschen Geschichte besonders deutlich im Stadtbild. Für viele ist die sächsische Großstadt obendrein ein Synonym für ostdeutsche Düsternis, man denke an die Rechtsextremen, die anhaltende Abwanderung, die Bevölkerungsalterung.

15. Umso größer das Erstaunen, dass Chemnitz Ende Oktober zur Kulturhauptstadt Europas 2025 gewählt wurde. Die Chemnitzer, nicht mit Anerkennung verwöhnt, feierten mit einem Feuerwerk. Acht deutsche Bewerber gab es für den Titel, darunter Kulturmetropolen wie Dresden und Nürnberg.

Karl Marx begrüßt – war aber nie in der Stadt

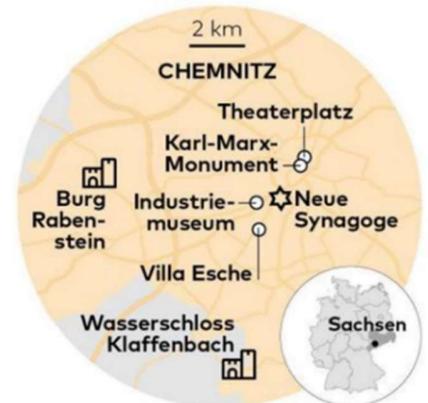
20. Besser ist natürlich ein persönlicher Besuch. Die Stadt, 1143 erstmals erwähnt, hat ein stolzes industrielles Erbe, eine interessante Kunst- und Kulturszene, herzliche Menschen, die ihren Dialekt lieben, und eine traditionelle Küche. Man sollte aber bereit sein, Vorurteile zu hinterfragen und die vielen Brüche der Stadt nicht als Makel zu sehen, sondern als Beweis für Vielschichtigkeit.

Das zeigt sich schon im Zentrum, wo nur vereinzelte historische Gebäude Krieg und Kommunismus überlebt haben. [...] Ein Unikum ist die sieben Meter hohe Karl-Marx-Büste –
25. 40 Tonnen Bronze auf Granit, dahinter viersprachig: „Proletarier aller Länder, vereinigt euch“. [...]

Von 1953 bis 1990 trug Chemnitz auf SED-Befehl den **Namen Karl-Marx-Stadt**, ohne dass Marx je in der Stadt gewesen oder die Bevölkerung gefragt worden wäre. Nach der Wende sprachen sich 76 Prozent der Einwohner für eine Rückbenennung aus, die am 1. Juni 1990
30. erfolgte, noch zu DDR-Zeiten.

Für Chemnitz war 2018 ein schwieriges Jahr

Was Chemnitz trotz zweier Weltkriege, zweier Diktaturen, trotz Pleiten und Bausünden nach der Wiedervereinigung erhalten konnte, zeigt sich beispielhaft am eingangs erwähnten Theaterplatz, gesäumt von König-Albert-Museum, Petrikirche, dem Hotel „Chemnitzer Hof“ im Bauhausstil und der Oper, die für ihre Wagner-Inszenierungen gerühmt wird. [...]



In manchen Jahren, etwa 2018, war Sachsen tatsächlich das ostdeutsche Bundesland mit den
40. meisten rechtsextremistischen Gewalttaten. Das Jahr war ein besonders schwieriges für Chemnitz. [...] Die Wahl zur Kulturhauptstadt ist deshalb für viele Einheimische eine Erleichterung. Erlaubt sie doch, andere Seiten zu zeigen, etwa Chemnitz als Kunststadt. Die Welt soll erfahren, dass Karl Schmidt-Rottluff, Expressionist aus der Künstlergruppe „Die Brücke“, einer ihrer berühmtesten Söhne ist. [...]

45. Küchenkunst aus Sachsen im Schloss

Weitere Architektur-Highlights bietet der Kaßberg, zehn Minuten zu Fuß vom Zentrum entfernt. Der hügelige Stadtteil – als Flächendenkmal geschützt – ist mit 480 Gebäuden eines der größten Gründerzeit- und Jugendstilviertel in Deutschland. In einer Querstraße steht die Kreuzkirche von 1936 mit ihrer schroffen, strengen Steinfassade, sie ist einer der seltenen
50. Kirchenbauten aus der Zeit des Nationalsozialismus.

[...] Obwohl Chemnitz eine alte Arbeiterstadt ist, gibt es gleich mehrere Schlösser und Burgen im Stadtgebiet. Wasserschloss Klaffenbach aus dem 16. Jahrhundert lohnt sich besonders. Nicht nur wegen seiner Renaissance-Räume, sondern auch wegen der sächsischen Küchenkunst, die man hier probieren sollte. Waldpilzsüppchen, gesottene Ochsenzunge und
55. Quarkkeulchen sind gleich drei weitere gute Gründe, die die Wahl von Chemnitz zur Kulturhauptstadt absolut rechtfertigen.

Der Autor wurde 1972 in Chemnitz – damals Karl-Marx-Stadt – geboren, er verbrachte dort den Großteil seines Lebens. Heute lebt er in Zürich.

Source : <https://www.welt.de/reise/staedtereisen/plus221511936/Chemnitz-als-Kulturhauptstadt-Die-Stadt-ist-besser-als-ihr-Ruf.html>

Das Motto aus der Kulturhauptstadt-Bewerbung "**C the Unseen**" lädt dazu ein, Verborgenes zu entdecken und bisher ungesehene Orte zu erleben. Natürlich gibt es aber auch eine Menge Dinge, die zu einem Chemnitz-Besuch unbedingt dazu gehören.



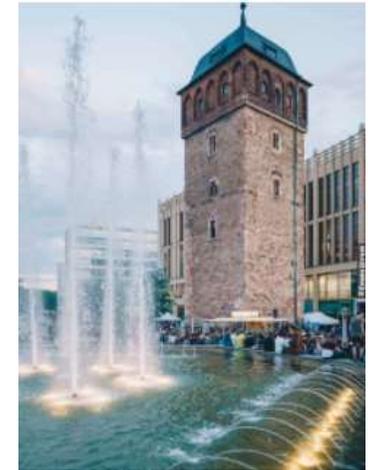
Altes und Neues Rathaus



Kaßberg - Gründerzeit- und Jugendstilviertel mit Gewölbegängen



Karl-Marx-Monument



Roter-Turm



Industriemuseum-Chemnitz



Schlossviertel



König-Albert-Museum am Theaterplatz

Friedensfahrt reloaded: European Peace Ride 2021 von Chemnitz nach Prag



© Foto: Hendrik Schmidt/dpa-Zentralbild/dpa

- Wenn Chemnitz im Jahr 2025 Europäische Kulturhauptstadt ist, soll auch die legendäre Internationale Friedensfahrt eine Neuauflage erleben. Das im Rahmen der Bewerbung um den Titel entwickelte Projekt European Peace Ride startet bereits in diesem Jahr mit einer ersten, beziehungsweise zwei Etappen für ambitionierte Freizeitradfahrer:innen. Die beiden Etappen
5. führen rund 90 Radsportbegeisterte, unter ihnen auch zehn tschechische Teilnehmer:innen, am 11. und 12. September 2021 über 413 Kilometer und rund 5500 Höhenmeter von Chemnitz nach Prag und zurück. Um die kulturelle Verbindung zwischen Kunst und Sport hervorzuheben, werden auf der Strecke 15 Städte und Gemeinden, die im Kunstprojekts „Purple Path“ verankert sind, angefahren. [...]
 10. Die Internationale Friedensfahrt, auch Course de la Paix genannt, war das meistbeachtete Amateurradsport-Event hinter dem Eisernen Vorhang. Zu ihren Höhepunkten wurde es sogar mit der berühmten Tour de France verglichen. Die Strecke der Friedensfahrt führte in der Regel durch die drei Hauptstädte Warschau, Prag und Ost-Berlin und oft auch durch Chemnitz bzw. damals Karl-Marx-Stadt als Etappenort. Ursprünglich initiiert durch zwei Journalisten aus Polen
 15. und der damaligen Tschechoslowakei führte sie ab 1952 jedes Jahr im Mai auch durch die ehemalige DDR. Sie sollte mit dem völkerverbindenden Sport den Spannungen des Kalten Krieges ein friedliches Zeichen entgegensetzen. 2006 wurde sie in dieser Form letztmalig ausgetragen. [...]

Source : <https://chemnitz2025.de/epr2021/>

DOCUMENT E

DEUTSCH-POLNISCHE BEZIEHUNGEN

Mit dem Zug von Deutschland nach Polen – Kultur inklusive

Für 19 Euro von Berlin nach Breslau - mit dem Kulturzug kommt man nicht nur von einem Ort zum anderen. Die Regionalverbindung bietet auch ein Kulturprogramm für die Fahrgäste. Im Jahr 2023 geht es weiter.



Der Kulturzug rollt durch winterliche Landschaften am 29.12.2022

5. Seit 2016 rollt er, der **Kulturzug** zwischen der deutschen Hauptstadt Berlin und der polnischen **Stadt Wrocław**, dem ehemals deutschen Breslau in Schlesien. Viereinhalb Stunden dauert die Fahrt zwischen der Stadt an der Spree und der Metropole an der Oder, Zeit genug, um die Reisenden über die Kultur des jeweils anderen Landes zu informieren und zu unterhalten. Mit an Bord: Schriftsteller, Musiker, Kulturschaffende, eine Bibliothek und eine Dauerausstellung.

10. Das Projekt ursprünglich nur für ein halbes Jahr konzipiert, entwickelte sich in den vergangenen Jahren zu einer angesehenen Institution, die weit über das deutsch-polnische Grenzgebiet hinaus ausstrahlt. [...]

Literatur, Musik, Theater und Disco im Zug

Vor allem aber wurde im Zug diskutiert, musiziert, Theater gespielt, getanzt und vorgetragen. Sogar Club-Nächte und
15. Tanztees auf der Schiene gab es, etwas für jeden Geschmack, eine "kulturelle Wundertüte", wie es ein Journalist der Tageszeitung taz einmal ausdrückte.



Dorota Danielewicz liest im Kulturzug aus ihrem Buch.

"Im Zug herrscht fantastische, aufgeschlossene Stimmung", schwärmt die aus Polen stammende Berliner **Schriftstellerin Dorota Danielewicz**. "Die Menschen tauschen ihre Erfahrungen aus, und
20. es werden neue Bekanntschaften geschlossen."

Source : <https://www.dw.com/de/mit-dem-zug-von-deutschland-nach-polen-kultur-inklusive/a-64277578>

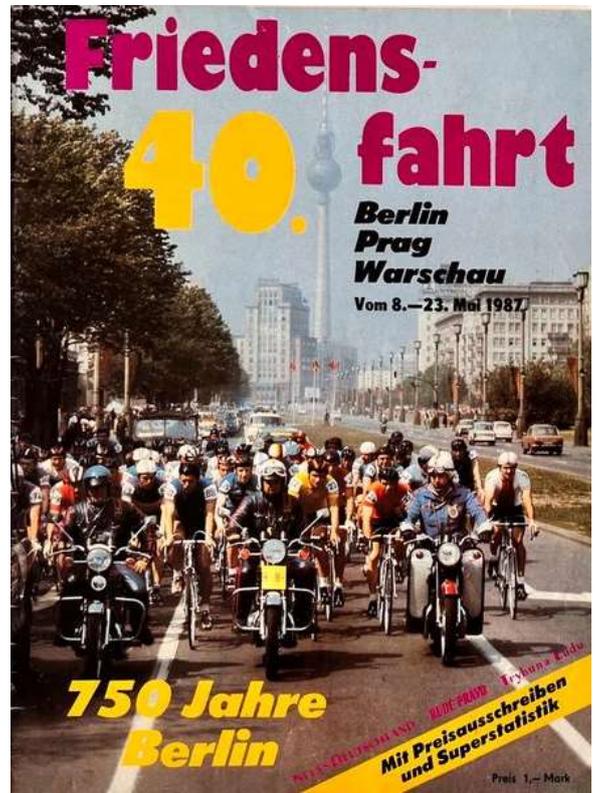
DOCUMENT F

a) Friedensfahrt 1952



Source : <https://www.plakatkontor.de/images/075radfernfahrt1952friedensfahrtk25-411cor.jpg>

b) Friedensfahrt 1987



Source : <https://www.ebay-kleinanzeigen.de/s-anzeige/friedensfahrt-zeitschriften-1980er-jahre/2328631345-76-4259>

c) Friedensfahrt reloaded: European Peace Ride 2021 von Chemnitz nach Prag



Source : <https://chemnitz2025.de/epr2021/>

Session 2023

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES :
ALLEMAND - LETTRES**

ALLEMAND

ÉPREUVE ORALE DE « LEÇON »

Durée de préparation de l'épreuve : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

1. Analyse et restitution en allemand (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous rendrez compte en allemand du document A en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel.

Document A “ Anfänge des Films: Wie Technik-Pioniere das Kino erfanden“

Source: NDR.de, 28.11.2022

<https://www.ndr.de/fernsehen/sendungen/das/Anfaenge-des-Films-Wie-Technik-Pioniere-Kino-erfanden,dasx30436.html>

Vous présenterez ensuite le ou les documents complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Ils peuvent être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de première baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

2. Construction et présentation en français d'une séance (exposé : 20 min ; entretien 10 min)

Vous présentez en français au jury les objectifs d'une séance de cours en classe de première baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente et exposez vos propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des documents complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrivez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 min.

DOCUMENT B

Kinogeschichte in Deutschland. Vom Kintopp zu Multiplexen

Vor 120 Jahren, 1895, führten die Brüder Skladanowsky die ersten Filme in Deutschland vor – im Ballsaal eines Ausfluglokals in Berlin-Pankow. Seitdem haben sich die Räume, in denen wir Filme sehen, beständig verändert. Das Jahr 1895 markiert weltweit die Geburtsstunde des Films – auch in Deutschland. Die Gaststätte Feldschlößchen im Berliner Stadtteil Pankow fungierte als erstes Kino des Landes: Hier zeigten Max und Emil Skladanowsky mit ihrem Filmprojektor einem ausgewählten Publikum erste selbstgedrehte kurze Filmszenen [...]

Vom „Kino der Attraktionen“ zum Lichtspielhaus

In den frühen Jahren des Films gab es weder feste Erzählformen noch Vorführungsorte. Die Faszination, die allein vom Novum der flimmernden, sich bewegenden Bilder ausging, zog das Publikum an die Kleinkunsthöfen und auf die Jahrmärkte. Hier stellten fahrende Projektionisten kurze Filme als Spektakel aus [...]

Aufgrund der enormen Popularität entstanden damals die ersten Kinosäle [...]

Massenunterhaltung und Leitmedium

Der „Kintopp“, wie man das Kino in seinen Anfangszeiten nannte, wurde zum Begegnungsort unterschiedlichster sozialer Gruppen jeglichen Alters. Seine Strahlkraft blieb über Dekaden ungebrochen. Gegen Ende der 1920er-Jahre lockten mehr als 5.000 deutsche Lichtspielhäuser über 350 Millionen jährliche Besucher. Die Nationalsozialisten versuchten, die Reichweite der Kinos für ihre Zwecke zu nutzen [...].

Nach Ende des Zweiten Weltkriegs lagen viele der einst glanzvollen Kinopaläste in Trümmern. Wie in den Anfangsjahren des Kinos wurden daher unterschiedlichste Räume umfunktioniert und von den Alliierten zur filmischen „Re-Education“ (*Anm.: Re-Education bezeichnet die im Zusammenhang mit der Entnazifizierung der deutschen Bevölkerung durchgeführte Bildungsarbeit in Deutschland*) genutzt. Im Zuge des westdeutschen Wirtschaftswunders wurde erneut investiert: In den Großstädten entstanden elegante Erstaufführungshäuser, in denen die Zuschauerinnen und Zuschauer bei Premieren die Stars hautnah erleben konnten [...]

Kinosterben und Diversifizierung

Die Einführung des Fernsehens in den späten 1950er-Jahren führte jedoch zu einer Krise des Kinos; die Besucherzahlen brachen ein. Viele Filmtheater mussten schließen: sowohl kleine Betriebe auf dem Land als auch unter starker Konkurrenz leidende Eckkinos der Großstädte [...]

Entstehung der Multiplexe

Der Kinomarkt verdichtete sich zunehmend, und in den frühen 1990er-Jahren eröffneten die ersten Multiplex-Kinos nach US-amerikanischem Vorbild in deutschen Städten [...] Stets war das Programm ausgerichtet auf die neuesten Blockbuster für ein zumeist jüngeres Publikum [...]

Premiumkinos und Hightech der Zukunft

Der neue Trend der Premium-Kinos mit ihren aufwendig restaurierten oder mühevoll neu gestalteten Sälen, in denen Getränke an den Platz gebracht werden, zeigt jedoch, dass der Kinobesuch für viele mehr bedeutet als eine technisch perfekte Vorführung. Im Gegensatz zu den gleichförmigen Multiplexen steht hier der Kinoraum selbst im Vordergrund. Ganz bewusst reflektieren diese Häuser den Glanz der Lichtspieltempel von einst.

Gleichzeitig geht die Revolution der digitalen Filmtechnik, mit der mittlerweile auch die kleinsten Filmtheater ausgestattet sind, weiter [...]

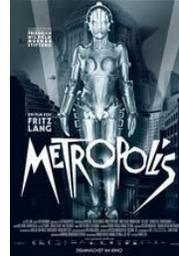
DOCUMENT C

Eine Auswahl an deutschsprachigen Filmen



Das Cabinet des Dr. Caligari

Monsterfilm, Horrorfilm von Robert Wiene, 1920, mit Conrad Veidt und Rudolf Klein-Rogg



Metropolis

Utopie & Dystopie, Sozialdrama von Fritz Lang, 1927, mit Gustav Fröhlich und Brigitte Helm



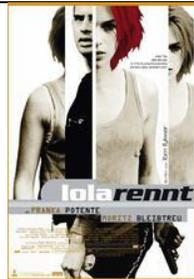
Die Mörder sind unter uns

Sozialdrama, Politdrama von Wolfgang Staudte, 1946, mit Hildegard Knef und Erna Sellmer



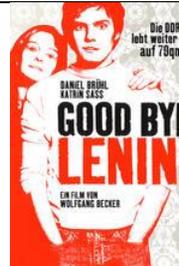
Die Ehe der Maria Braun

Drama, Melodram von Rainer Werner Fassbinder, 1979, mit Hanna Schygulla und Klaus Löwitsch



Lola rennt

Thriller, Actionfilm von Tom Tykwer, 1998, mit Franka Potente und Moritz Bleibtreu



Good Bye, Lenin !

Historienfilm, Mediensatire von Wolfgang Becker, 2003, mit Daniel Brühl und Katrin Sass

DOCUMENT C (suite)

Eine Auswahl an deutschsprachigen Filmen



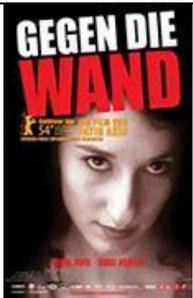
Das Leben der Anderen

Politdrama, Drama von Florian Henckel von Donnersmarck, 2006, mit Ulrich Mühe und Sebastian Koch



Das weiße Band – Eine deutsche Kindergeschichte

Drama, Mysterythriller von Michael Hanecke, 2009, mit Christian Friedel und Leonie Benesch



Gegen die Wand

Drama von Fatih Akin, 2004, mit Birol Ünel und Sibel Kekilli



Im Westen nichts Neues

Anti-Kriegsfilm, Drama von Edward Berger, 2022, mit Felix Kammerer und Albrecht Schuch

Moviepilot : <https://www.moviepilot.de/filme/beste/land-deutschland/zeit-20-jahrhundert>

DOCUMENT D

Eine Auswahl an deutschsprachigen Filmregisseuren und Filmregisseurinnen

Rainer Werner Fassbinder ist ein deutscher Schauspieler, Regisseur, Filmautor, Produzent und Theaterleiter. Trotz seines frühen Todes im Alter von 37 Jahren hinterlässt er ein umfangreiches Werk. Fassbinder gilt als wichtigster Vertreter des Neuen Deutschen Films und erfolgreichster deutscher Nachkriegsregisseur.

LEMO, [LeMO-Objekt: Foto: Rainer Werner Fassbinder \(hdg.de\)](#)

Christian Petzold wurde 1960 in Hilden geboren, wuchs in Haan, einer Schlafstadt zwischen Wuppertal, Solingen und Düsseldorf auf, leistete seinen Zivildienst in einem Filmclub des örtlichen CVJM und zog 1982 nach Berlin. Er studierte Germanistik und Theaterwissenschaften, arbeitete für den SFB und für Zeitungen als Filmkritiker, schrieb seine Magisterarbeit über den Dichter Rolf-Dieter Brinkmann, studierte von 1988-1994 an der Deutschen Film- und Fernsehakademie Berlin.

D'après Weltbild, [Christian Petzold - Biografie - bei Weltbild.de](#)

Fatih Akin: Die Eltern des deutschen, international bekannten Filmemachers Fatih Akin [...] wanderten in den 1960er Jahren nach Deutschland ein. Vater Enver Akin verließ 1965 seine Heimat an der türkischen Schwarzmeerküste und arbeitete in Hamburg als Teppichreiniger. Drei Jahre später zog seine ebenfalls türkische Frau, eine Grundschullehrerin, nach. 1970 wurden Sohn Cem geboren und am 25. August 1973 kam Fatih in Hamburg auf die Welt. Die Familie lebte im multi-ethnischen Kleine-Leute-Stadtteil Altona. Fatih Akin machte dort auf dem „Gymnasium Allee“ sein Abitur. In seiner Schulzeit entdeckte er seine Leidenschaft für Theater und Film.

D'après Was war wann?: [Biografie Fatih Akin Lebenslauf Steckbrief \(was-war-wann.de\)](#)

Wim Wenders (*14. August 1945 in Düsseldorf) ist ein deutscher Regisseur und Fotograf. Zusammen mit anderen Autorenfilmern des Neuen Deutschen Films gründete er 1971 den Filmverlag der Autoren. Mit Filmen wie Paris, Texas oder Der Himmel über Berlin erreichte er ab den 1980er Jahren weltweite Bekanntheit.

Wikipedia

Fritz Lang war ein legendärer österreichisch-deutsch-US-amerikanischer Filmregisseur, Drehbuchautor und Schauspieler, der Meisterwerke der Filmgeschichte wie „Metropolis“ (1927) und „M – Eine Stadt sucht einen Mörder“ (1931) schuf. Er wurde am 5. Dezember 1890 in Wien geboren und starb mit 85 Jahren am 2. August 1976 in Beverly Hills, Kalifornien in den Vereinigten Staaten. 2023 jährt sich sein Geburtstag zum 133. Mal.

<https://geboren.am/person/fritz-lang>

Maria Schrader ist eine deutsche Schauspielerin, Regisseurin und Drehbuchautorin. Maria Schrader wurde 1965 in Hannover als Tochter eines Malers und einer Bildhauerin geboren. Sie wirkte am Matthias-Claudius-Gymnasium Gehrden in der Nähe von Hannover mehrere Jahre in der Theater-AG mit. Mit fünfzehn Jahren begann sie ihre Schauspielkarriere im Theater.

Wikipedia

DOCUMENT E

Rebellinnen und starke Frauen

Rebellinnen sind stark und unabhängig. Diese Filme über starke und ungewöhnliche Frauengestalten aus Deutschland sind sehenswert. Frauen sind im deutschen Kino immer noch unterrepräsentiert und werden in der Filmbranche benachteiligt. Der Anteil der weiblichen Charaktere liegt etwa bei 30 Prozent, auch bei den Regisseuren sind Frauen deutlich im Nachteil, wie verschiedene Studien belegen. Doch wie steht es um starke Frauen im Kino? Wir stellen Kinofilme, Dokumentarfilme, Serien und Videos vor, die sich ungewöhnlichen und rebellischen Frauen in und aus Deutschland widmen.

Hannah Arendt

Die Philosophin und Schriftstellerin Hannah Arendt wird in diesem "Biopic" von Barbara Sukowa dargestellt. Der Film von Margarethe von Trotta schildert das Leben der deutsch-jüdischen Theoretikerin, die 1941 in die USA emigrierte und für ihre Schriften weltbekannt wurde.

Aimée & Jaguar

In dem Film "Aimée und Jaguar" von 1999 von Max Färberböck verlieben sich zwei Frauen in den Wirren des Zweiten Weltkrieges kennen und lieben. Lily ist mit einem Nationalsozialisten verheiratet und Mutter von vier Kindern, Felice ist als Jüdin Mitglied einer Untergrund-Organisation.

Toni Erdmann

Der Kinofilm "Toni Erdmann" entstand 2016 und füllte die deutschen Kinosäle. Er schildert das Leben einer jungen Frau, die Karriere als Unternehmensberaterin macht, und ihr Verhältnis zum Vater, einem pensionierten Musiklehrer.

Rebellinnen: Dokumentarfilm über Frauenfotografie in der DDR

Der Dokumentarfilm "Rebellinnen" widmet sich drei starken Frauen aus der DDR. Tina Bara, Cornelia Schleime und Gabriele Stötzer haben in den 1970ern und 80ern in der DDR als Künstlerinnen und Kreative gearbeitet. Sie wollen frei sein – und weil das nicht geht, zumindest die Kunst machen, die ausdrückt, was sie fühlen.

Sophie Scholl – Die letzten Tage

Im Februar 1943 wird die junge Sophie Scholl dabei erwischt, wie sie Flugblätter an der Münchner Universität verbreitet und verhaftet. Nach tagelangen Verhören durch die Gestapo wird sie vom "Volksgerichtshof" der Nationalsozialisten zum Tode verurteilt und hingerichtet.

Paula Modersohn-Becker

Der Film von 1976 porträtiert die Malerin Paula Modersohn-Becker. Die junge Frau kommt zum Künstlerdorf Worpswede und wird Schülerin von Fritz Mackensen. In Paris lernt sie die Arbeiten von Gauguin, Cézanne und Van Gogh kennen. Sie entwickelt einen ganz eigenen expressionistischen Malstil.

Lili Marleen

Der Regisseur Rainer Werner Fassbinder erzählt die Geschichte der noch unbekanntes Barsängerin Wilkie. Als 1941 eines ihrer Lieder zufällig von Radio Belgrad gespielt wird, erlangt die Sängerin bei den Soldaten an der Front große Bekanntheit. Es folgt der unaufhaltsame Aufstieg im NS-Deutschland.

Sonntagsblatt, <https://www.sonntagsblatt.de/artikel/kultur/zwolf-filme-ueber-rebellinnen-und-starke-frauen-aus-deutschland>

Deutsche Schauspieler und Schauspielerinnen in Hollywood

Sebastian Koch

Ganz unbemerkt hat sich Sebastian Koch nach und nach in Richtung Hollywood hochgearbeitet. Nach seinem Auftritt im oscarprämiierten "Das Leben der Anderen" folgten Rollen in Paul Verhoevens "Black Book" an der Seite von Carice van Houten ("Game of Thrones"), in "Unknown Identity" und in Steven Spielbergs "Bridge of Spies". Zuletzt begeisterte Koch in der Dramaserie "Homeland" als undurchschaubarer Millionär Otto Düring.

Diane Kruger

Das ehemalige Model Diane Kruger ist mehr im französischen und amerikanischen als im deutschen Kino zu Hause. Ihr Durchbruch gelang ihr 2004 als schöne Helena in dem Historienepos "Troja". Seitdem ist die gebürtige Hildesheimerin international berühmt – und auch schwer beschäftigt.

Christoph Waltz

Das Leben von Christoph Waltz änderte sich von einem Tag auf den anderen, als er für die Rolle des SS-Standartenführers Hans Landa in "Inglourious Basterds" 2010 den Oscar gewann. Seitdem stehen dem genialen Schauspieler mit sowohl der deutschen als auch österreichischen Staatsbürgerschaft alle Türen in Hollywood offen.

Franka Potente

Franka rennt nach Hollywood! Was für viele deutsche Schauspieler ein Lebenstraum bleibt, ist Franka Potente eher zufällig passiert. Nach dem internationalen Erfolg des Tom Tykwer-Films "Lola rennt", konnte die Mimin wichtige Nebenrollen an der Seite von Johnny Depp ("Blow") und Matt Damon ("Die Bourne Identität") einfahren.

Daniel Brühl

Nachdem Daniel Brühl schon lange zu den Topstars des deutschen Kinos zählt, macht er sich nun auf, auch Hollywood zu erobern. Der "Good Bye, Lenin!"-Darsteller erlangte wie einige seiner Kollegen über eine kleine aber feine Rolle in "Inglourious Basterds" größeren Bekanntheitsgrad außerhalb Deutschlands.

Antje Traue

Dass deutsche Schauspieler Hollywood auch als Sprungbrett für den Erfolg in der Heimat nutzen können, beweist Antje Traue. Nachdem die Mimin im Science-Fiction-Thriller "Pandorum" an der Seite von Dennis Quaid eine Rolle abstaubte, wurde Hollywood auf sie aufmerksam. Zu bewundern ist sie unter anderem als unbeugsame Kryptonierin Faora-Ul in "Man of Steel" und als Hexe im Fantasyfilm "Seventh Son".

Thomas Kretschmann

Einer, der in der Traumfabrik dauerhaft Fuß fassen konnte, ist Thomas Kretschmann. Zwar bleiben unserem Deutschen in Hollywood häufig die ganz großen Hauptrollen versagt, doch als Nebendarsteller mit Kaliber ist er in unzähligen Produktionen zu finden.

Turn On, https://www.turn-on.de/article/7-deutsche-schauspieler-in-hollywood-von-bruehl-bis-waltz-257991#h2_summary_0

Session 2023

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES

LETTRES

ÉPREUVES D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LEÇON

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Conception et animation d'une séance d'enseignement :

Texte littéraire : Pierre CHODERLOS DE LACLOS, *Les Liaisons dangereuses*, Lettre CLXI, 1782

Question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel : emplois et fonctions des pronoms personnels lignes 21 à 34.

Vous proposerez la séance que vous aurez élaborée à partir du texte littéraire et de la question de langue. Vous aurez soin de justifier le choix du niveau de classe auquel vous destinez cette séance.

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 2,5. La note 0 est éliminatoire.

Lettre CLXI

LA PRESIDENTE DE TOURVEL A...

(Dictée par elle et écrite par sa femme de chambre.)

5 Être cruel et malfaisant, ne te lasserai-je point de me persécuter ? Ne
te suffit-il pas de m'avoir tourmentée, dégradée, avilie, veux-tu me ravir
jusqu'à la paix du tombeau ? Quoi ! dans ce séjour de ténèbres où l'ignominie
m'a forcée de m'ensevelir, les peines sont-elles sans relâche, l'espérance est-
elle méconnue ? Je n'implore point une grâce que je ne mérite point : pour
souffrir sans me plaindre, il me suffira que mes souffrances n'excèdent pas
10 mes forces. Mais ne rends pas mes tourments insupportables. En me laissant
mes douleurs, ôte-moi le cruel souvenir des biens que j'ai perdus. Quand tu
me les as ravies, n'en retrace plus à mes yeux la désolante image. J'étais
innocente et tranquille : c'est pour t'avoir vu que j'ai perdu le repos ; c'est en
t'écoutant que je suis devenue criminelle. Auteur de mes fautes, quel droit as-
15 tu de les punir ?

Où sont les amis qui me chérissaient, où sont-ils ? mon infortune les
épouvante. Aucun n'ose m'approcher. Je suis opprimée, et ils me laissent
sans secours ! Je meurs, et personne ne pleure sur moi. Toute consolation
m'est refusée. La pitié s'arrête sur les bords de l'abîme où le criminel se
20 plonge. Les remords le déchirent, et ses cris ne sont pas entendus !

Et toi, que j'ai outragé ; toi, dont l'estime ajoute à mon supplice ; toi, qui
seul enfin aurais le droit de te venger, que fais-tu loin de moi ? Viens punir
une femme infidèle. Que je souffre enfin des tourments mérités. Déjà je me
serais soumise à ta vengeance : mais le courage m'a manqué pour
25 t'apprendre ta honte. Ce n'était point dissimulation, c'était respect. Que cette
lettre au moins t'apprenne mon repentir. Le ciel a pris ta cause : il te venge
d'une injure que tu as ignorée. C'est lui qui a lié ma langue et retenu mes
paroles ; il a craint que tu ne me remisses une faute qu'il voulait punir. Il m'a
soustraite à ton indulgence, qui aurait blessé sa justice.

30 Impitoyable dans sa vengeance, il m'a livrée à celui-là même qui m'a
perdue. C'est à la fois pour lui et par lui que je souffre. Je veux le fuir, en vain,
il me suit ; il est là ; il m'obsède sans cesse. Mais qu'il est différent de lui-
même ! Ses yeux n'expriment plus que la haine et le mépris. Sa bouche ne
profère que l'insulte et le reproche. Ses bras ne m'entourent que pour me
35 déchirer. Qui me sauvera de sa barbare fureur ?

Mais quoi ! c'est lui... Je ne me trompe pas ; c'est lui que je revois. O !
mon aimable ami ! reçois-moi dans tes bras ; cache-moi dans ton sein : oui,
c'est toi, c'est bien toi ! Quelle illusion funeste m'avait fait te méconnaître ?
combien j'ai souffert dans ton absence ! Ne nous séparons plus, ne nous
40 séparons jamais ! Laisse-moi respirer. Sens mon cœur, comme il palpite !
Ah ! ce n'est plus de crainte, c'est la douce émotion de l'amour. Pourquoi te
refuser à mes tendres caresses ? Tourne vers moi tes doux regards ! Quels
sont ces liens que tu cherches à rompre ? pourquoi prépares-tu cet appareil
de mort ? qui peut altérer ainsi tes traits ? que fais-tu ? Laisse-moi : je frémis !
45 Dieu ! c'est ce monstre encore ! Mes amies, ne m'abandonnez pas. Vous qui
m'invitez à le fuir, aidez-moi à le combattre ; et vous qui, plus indulgente, me
promettiez de diminuer mes peines, venez donc auprès de moi. Où êtes-vous

toutes deux ? S'il ne m'est plus permis de vous revoir, répondez au moins à cette lettre ; que je sache que vous m'aimez encore.

50 Laisse-moi donc, cruel ! quelle nouvelle fureur t'anime ? Crains-tu qu'un sentiment doux ne pénètre jusqu'à mon âme ? Tu redoubles mes tourments ; tu me forces de te haïr. Oh ! que la haine est douloureuse ! comme elle corrode le cœur qui la distille ! Pourquoi me persécutez-vous ? que pouvez-vous encore avoir à me dire ? ne m'avez-vous pas mise dans
55 l'impossibilité de vous écouter, comme de vous répondre ? N'attendez plus rien de moi. Adieu, monsieur.

Paris, ce 5 décembre 17..

Pierre CHODERLOS DE LACLOS,
Les Liaisons dangereuses, Lettre CLXI, 1782

Session 2023

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES**

LETTRES

ÉPREUVES D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LEÇON

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Conception et animation d'une séance d'enseignement :

Texte littéraire : Victor HUGO, *Les Orientales*, XXXVI, Rêverie, 1829

Question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel : les aspects de la tension entre cohérence syntaxique et versification.

Vous proposerez la séance que vous aurez élaborée à partir du texte littéraire et de la question de langue. Vous aurez soin de justifier le choix du niveau de classe auquel vous destinez cette séance.

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 2,5. La note 0 est éliminatoire.

XXXVI

Rêverie

Lo giorno se n'andava, e l'aer bruno
Toglieva gli animai che sono'n terra,
Dalle fatiche loro.

DANTE.1

Oh ! laissez-moi ! c'est l'heure où l'horizon qui fume
Cache un front inégal sous un cercle de brume,
L'heure où l'astre géant rougit et disparaît.
Le grand bois jaunissant dore seul la colline.
On dirait qu'en ces jours où l'automne décline,
Le soleil et la pluie ont rouillé la forêt.

Oh ! qui fera surgir soudain, qui fera naître,
Là-bas, — tandis que seul je rêve à la fenêtre
Et que l'ombre s'amasse au fond du corridor, —
Quelque ville mauresque, éclatante, inouïe,
Qui, comme la fusée en gerbe épanouie,
Déchire ce brouillard avec ses flèches d'or !

Qu'elle vienne inspirer, ranimer, ô génies,
Mes chansons, comme un ciel d'automne rembrunies,
Et jeter dans mes yeux son magique reflet,
Et longtemps, s'éteignant en rumeurs étouffées,
Avec les mille tours de ses palais de fées,
Brumeuse, denteler l'horizon violet !

5 septembre 1828.

Victor HUGO, *Les Orientales*, 1829

¹ « Le jour s'en allait et l'air assombri soulageait de leurs peines les âmes qui sont sur terres. »
La Divine comédie, Enfer, chant II, 1472.